

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 129 (2011)

Artikel: La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) :
origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au
IXe siècle

Autor: Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane
Kapitel: 5: Les modes d'aménagement des tombes
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MODES D'AMÉNAGEMENT DES TOMBES

Les 578 tombes fouillées sur la parcelle du Clos d'Aubonne révèlent une grande variété de leurs modes d'aménagement. Afin de simplifier leur description et leur analyse, nous les avons regroupés en quatre grandes catégories suivant les matériaux utilisés (fig. 135) : les contenants en bois (66 tombes, 11%), les coffres de pierre (222 tombes, 38%), les coffres mixtes (bois et pierre; 24 tombes, 4%) et les tombes sans aménagement apparent, appelées « fosses simples » (262 tombes, 45%; cf. chap. 2.2.1). Cinq structures (1%), un petit coffre de dalles et quatre petites fosses, sont en réalité des aménagements destinés à des réductions, anciennes ou modernes (cf. chap. 8.2)¹.

Les éléments de datation des différentes catégories de tombes – chronologie relative, inventaires datants et confrontation aux typologies régionales – sont réunis dans le chapitre 7.2.

5.1. Les contenants en bois

Soixante-six sépultures présentaient des traces organiques noirâtres, apparues au fur et à mesure des décapages, à la périphérie du corps, parfois au-dessus ou au-dessous des ossements. Ces traces attestent l'utilisation de bois – éventuellement d'écorce ou d'une autre matière organique – dans l'aménagement de la tombe.

Grâce aux fouilles effectuées sur des sites où le bois s'est conservé mieux qu'à La Tour-de-Peilz, notamment à Soyria (dép. Jura), on connaît deux formes principales de contenants en bois à l'époque mérovingienne : d'une part des cercueils en troncs évidés ou en écorce, d'autre part des coffres (ou coffrages) de planches assemblées dans la fosse². Les cercueils de planches clouées, fréquents sur les sites du Bas-Empire, sont très rares au haut Moyen Âge³. On ne peut évidemment exclure que des cercueils construits sans pièces métalliques (chevillés par ex.) aient existé, mais leur mise en évidence est impossible dans la plupart des sites en raison de la mauvaise conservation du bois. L'usage d'un cercueil fermé dans lequel on aurait transporté et inhumé le défunt semble en outre éloigné des pratiques habituelles durant le haut Moyen Âge. En effet, selon des témoignages tant littéraires qu'iconographiques, on transportait alors le défunt, enveloppé d'un linceul, sur un brancard ou un lit funéraire, avant de le déposer dans la fosse⁴.

À La Tour-de-Peilz, l'observation des traces de bois permet d'identifier les deux formes principales de contenant.

Il faut encore souligner la rareté des pierres de calage en relation avec des traces de bois : celles-ci sont pourtant fréquemment observées à Soyria, tant avec

¹ Le petit coffre de dalles (T68) est comptabilisé dans le total des tombes de ce type, contrairement aux fosses de réduction, dont l'origine ancienne n'est pas toujours attestée (cf. ci-dessous chap. 8.2.2, « Les réductions indépendantes des tombes »).

² Pétrequin *et al.* 1980, pp. 179-194, fig. 17; Colardelle *et al.* 1996, pp. 273-274 et 287.

³ Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 195-196. Un seul clou (T412) en relation avec des traces de bois a été mis au jour à La Tour-de-Peilz.

⁴ Cf. Treffort 1993, en particulier pp. 210-214.

les coffrages de planches qu'avec les troncs évidés⁵. Le fait que le substrat local soit constitué de strates alternées de sables, de graviers et de galets a vraisemblablement rendu difficile la reconnaissance de ces éléments sur le terrain. Seules quatre sépultures présentent quelques galets de bonnes dimensions alignés le long des traces des parois, qui pourraient être des éléments de calage (T36, T49, T596: coffrages; T149: monoxyle). Dans la tombe T547, dont le coffrage est très bien conservé, on observe deux petites dalles posées côte à côte, de chant, à l'extrémité inférieure de la paroi latérale droite (fig. 24, pl. VIIa). Pour la grande majorité des coffrages, il faut donc imaginer d'autres moyens de calage des planches, comme l'utilisation des déblais de creusement de la fosse – solution la plus simple, et aussi la plus fréquente à Soyria – ou l'implantation des planches dans des saignées latérales.

⁵ Pétrequin *et al.* 1980, pp. 190-194, fig. 26.

L'ensemble des tombes avec traces de contenants en bois se trouve dans la partie nord de la parcelle fouillée⁶. La répartition des principales formes de contenants identifiées – monoxyles, coffres avec et sans fond – ne révèle aucune concentration particulière.

Les coffres de planches

Dans la plupart des tombes (42 sur 66, soit 64%), les traces latérales sont minces et dessinent un contour précis, rectangulaire ou trapézoïdal, aux angles bien marqués (fig. 23): il s'agit probablement de coffres de planches. Celles qui forment les longs côtés devaient être maintenues écartées par des planches plus courtes disposées à la tête et au pied. Il s'agit bien de structures vouées à protéger les corps, et non d'aménagements destinés à consolider ou régulariser les bords des fosses:

⁶ Sur cette répartition, cf. chap. 7.3.

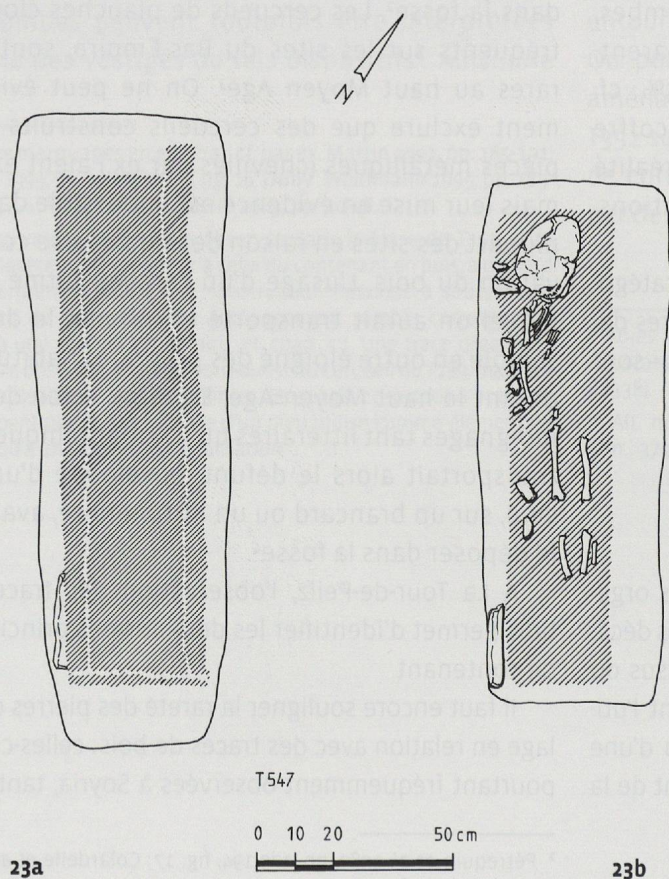


Fig. 23. Les traces organiques du contenant en bois T547. a: traces continues dessinant un couvercle; b: traces sur les côtés et le fond. Dallette de calage dans l'angle inférieur droit. Dessin: M. Klausener, MHAVD.



Fig. 24. Les traces organiques du contenant en bois T444. a: aspect au niveau d'apparition; b: aspect au niveau du squelette. Photos: MHAVD. Cf. PL. VIIa.

en témoignent la situation des traces par rapport aux squelettes, les effets de contrainte et d'alignement visibles sur les ossements, ainsi que les signes de décomposition en espace vide observés sur la plupart d'entre eux.

Des traces organiques sont présentes sur le fond dans un peu plus de la moitié des cas (23 sur 42) : elles dessinent alors un contour régulier. Les restes de couvercles sont en revanche exceptionnels : on observe parfois des traces rectilignes, longitudinales ou transversales, au-dessus des ossements (T49, T116, T181, T201), que l'on pourrait interpréter comme les restes des planches effondrées ou des carrelets transversaux qui soutenaient le couvercle⁷. Un seul couvercle complet est conservé (fig. 24, PL. VIIa). Dans la tombe T578, on observe quelques traces de bois au pied de la fosse, au-dessus des ossements ; deux grosses

pierres se trouvaient au-dessus du thorax, environ à la même altitude : elles devaient être à l'origine posées sur le couvercle⁸.

Dans la tombe T159, des traces n'ont été documentées que sur le fond : elles dessinent un contour bien net, trapézoïdal, aux angles coupés du côté de la tête. On pourrait imaginer qu'il s'agit d'un simple brancard, tels qu'ils sont parfois décrits dans les textes de l'époque⁹. Le constat de plusieurs déplacements d'ossements rend toutefois probable l'usage d'un contenant fermé.

Les cercueils en troncs évidés

Une deuxième série de tombes (14 sur 66, soit 21%) présente des traces latérales bien marquées, souvent assez larges sur les longs côtés, arrondies et épaisses sur les

⁷ Pétrequin et al. 1980, p. 187, fig. 17-2 et 22.

⁸ Pétrequin et al. 1980, fig. 17-5 et 28.

⁹ Salin 1952, II, 124-125, textes mentionnés note 2.

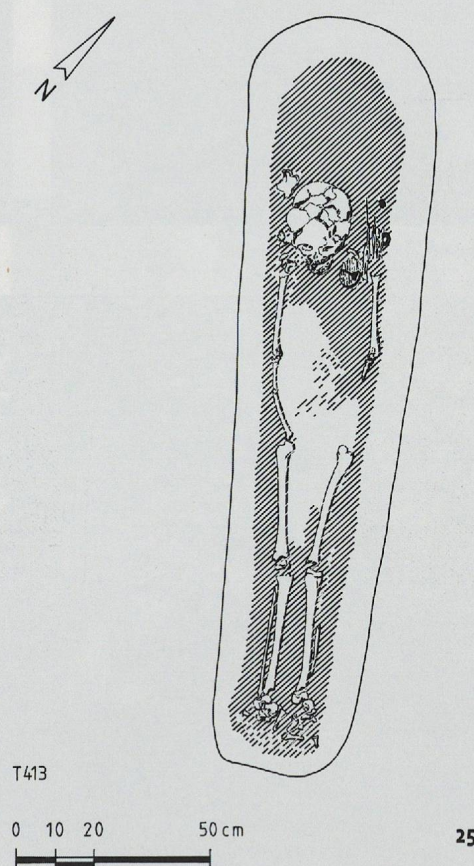
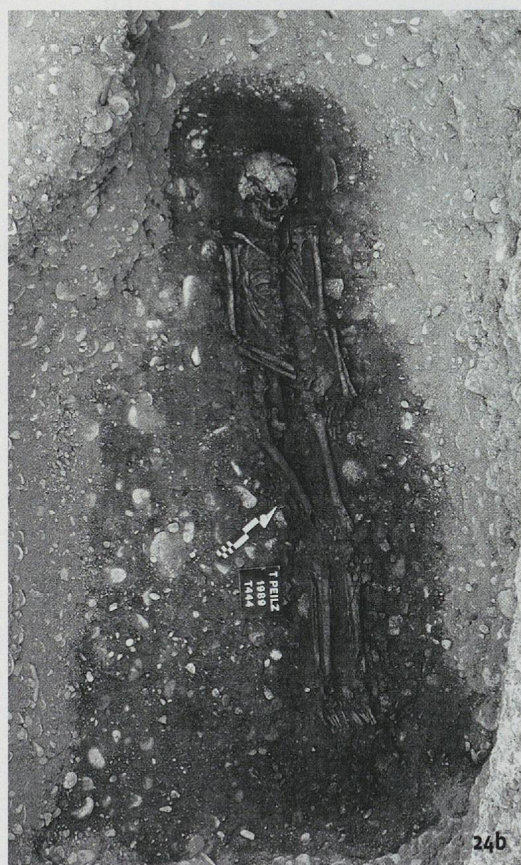
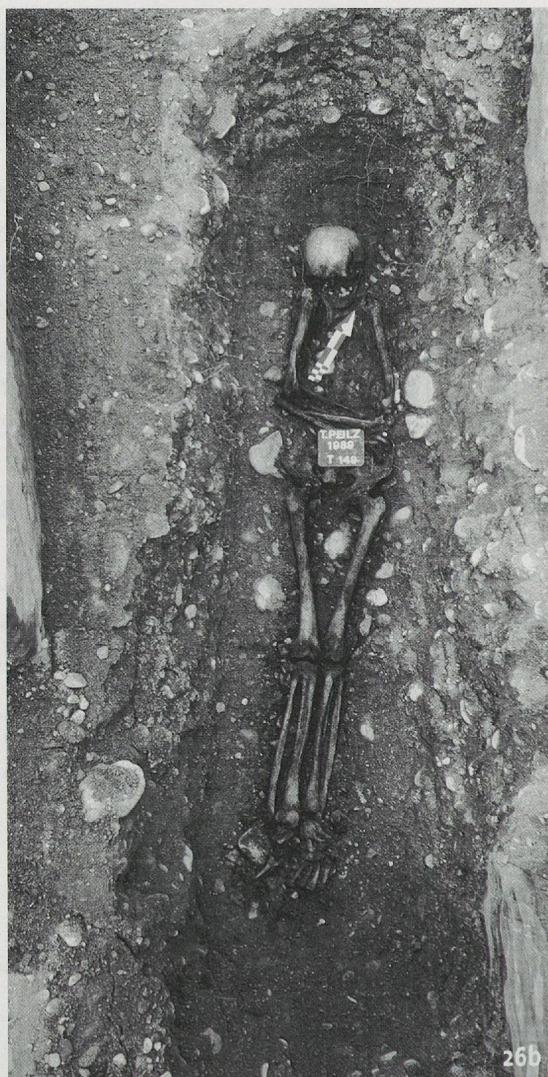


Fig. 25. Les traces organiques du contenant en bois T413 (cercueil monoxyle ?). Dessin : M. Klausener, MHA VD.



petits côtés, qui dessinent un contenant très étroit, rectangulaire ou légèrement trapézoïdal (fig. 25) : elles peuvent être interprétées comme celles laissées par un cercueil en tronc évidé (monoxyle). Le fond présente un contour imprécis, et aucune de ces tombes n'avait de trace de couvercle. Les exemples de Soyria montrent que ces derniers pouvaient être faits soit de la deuxième partie du tronc refendu, soit de planches longitudinales¹⁰. Les squelettes sont en position très contrainte, les bras et les épaules resserrés, les membres inférieurs en contact (fig. 26). Un passage de Grégoire de Tours atteste l'usage de ce type de contenant en Gaule, et nous renseigne brièvement sur son mode de fabrication¹¹. A Soyria toujours, les inhumations en troncs évidés représentent environ un tiers des tombes à contenant de bois¹².

Les traces observées dans la tombe T540, dans deux coupes différentes, dessinent un contenant aux parois minces mais dont le fond est nettement incurvé (fig. 27). On pourrait proposer de restituer dans ce cas un contenant en écorce, comme ceux mis au jour à Soyria¹³. Ces derniers sont formés de grandes plaques d'écorce en demi-cylindre, fermées aux extrémités par des bandes d'écorce cousues. Des planches longitudinales forment le couvercle. Ces découvertes font écho à un passage de la *Vie de saint Lupicin*, écrite vers 512, dans lequel le saint utilise un contenant semblable comme lit¹⁴.

¹⁰ Pétrequin *et al.* 1980, fig. 17-1 à 3.

¹¹ Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, V, III; cité dans Salin 1958, II, n° 171, pp. 369-370.

¹² Pétrequin *et al.* 1980, p. 182.

¹³ Pétrequin *et al.* 1980, p. 185, fig. 17-4, fig. 21 (T80).

¹⁴ *Vies des Pères du Jura. Vie de saint Lupicin*, 65: Martine (éd.) 1968, pp. 311-313; cité dans Pétrequin *et al.* 1980, p. 185.

Fig. 26. Les traces organiques du contenant en bois T149 (cercueil monoxyle?). a: aspect au niveau d'apparition; b: aspect au niveau du squelette, dont la position est très contrainte. Photos: MHA VD.

Fig. 27. Vue de la coupe effectuée au travers du contenant en écorce (?) de T540. Photo: MHA VD.

Fig. 28. Entourage de pierres sèches dans la fosse de T143. Photos: MHA VD.

Parallèles

Cercueils monoxyles et coffres de planches, avec ou sans fond, sont des formes de contenants bien connues dans les nécropoles de la région lémanique, comme d'ailleurs dans celles des régions voisines¹⁵. Les coffres de bois sont également bien représentés dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon et dans le cimetière de Monnet-la-Ville (départ. Jura), deux sites où l'on ne trouve cependant aucun monoxyle¹⁶. Ce dernier type est en revanche très bien représenté dans l'église funéraire de Sion – Sous-le-Scex¹⁷.

Dix tombes à contenant de bois ont livré du mobilier, chacun de ces inventaires fournissant des éléments de datation (cf. chap. 7.2.1; fig. 128).

¹⁵ Weidmann 1995, p. 198; Colardelle 1983, pp. 346-348; Colardelle *et al.* 1996, pp. 273-274 et 287; Sézegnin: Privati 1983, p. 26 (signale un seul tronc évidé probable: T406).

¹⁶ Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 70-71; Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 17-21.

¹⁷ Antonini 2002, pp. 93-94, pl. III-V.



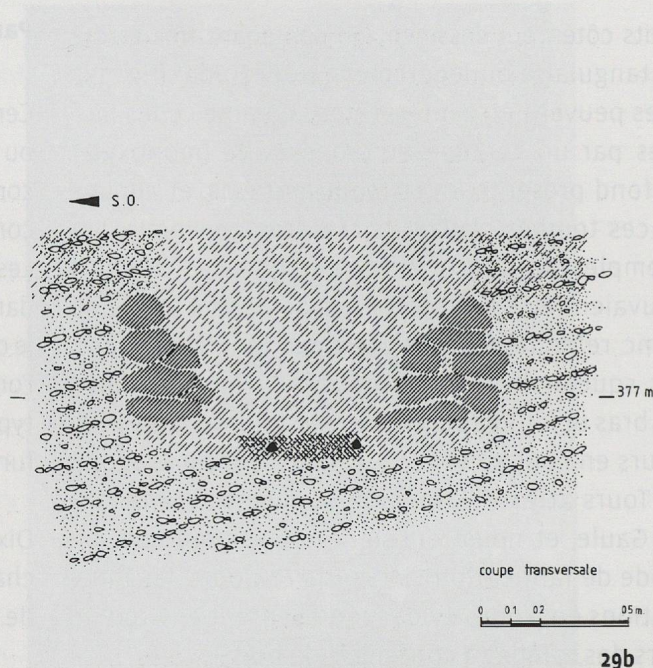
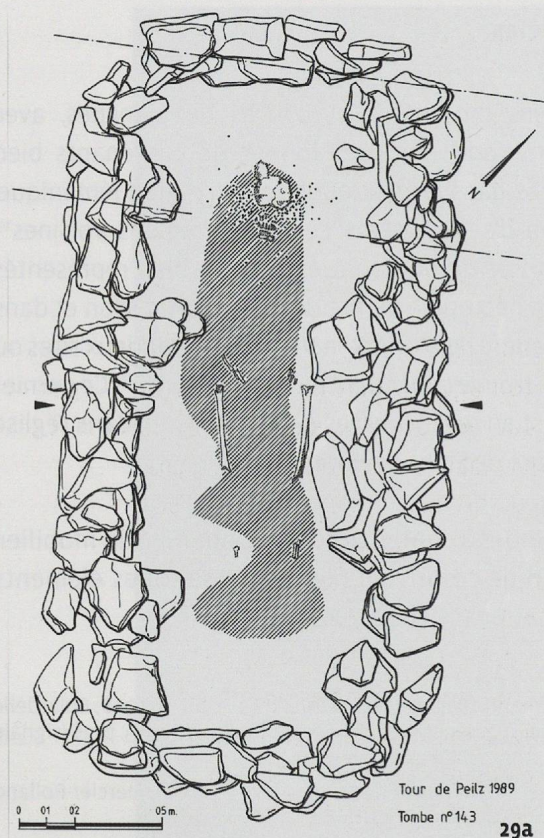


Fig. 29. Relevé et coupe de la tombe T143, avec les traces du contenant de bois et l'entourage de pierres sèches. Les points dispersés autour du crâne correspondent aux perles d'or et de verre qui ornent la coiffe. Dessins: M. Klausener, MHA VD.

Une structure particulière (T143)

Dans la tombe T143, des traces organiques sont apparues à un niveau légèrement supérieur à celui du squelette (fig. 29). Elles dessinent une surface continue aux contours irréguliers: on ne peut préciser la forme de ce contenant.

Ces traces se situent six centimètres seulement au-dessous des éléments les plus profonds d'une structure en pierres sèches, qui forme une sorte d'entourage rectangulaire (fig. 28). Celui-ci est formé d'une sorte de couronne constituée de plusieurs assises de moellons récupérés – certains éléments portent des traces de mortier de chaux – observée sur une hauteur totale de 42 cm, et délimitant un espace interne bien plus vaste que celui occupé par le squelette et la structure en bois¹⁸. La disposition des pierres suggère qu'elles s'appuyaient à l'origine contre un cadre de planches ou de poutres, et qu'elles se sont ensuite partiellement effondrées, sans doute en raison du pourrissement du

bois et de la pression des matériaux de comblement. Cet entourage, découvert environ 10 à 20 cm au-dessous du niveau d'apparition de la fosse, a été interprété dans un premier temps comme une sorte de substruction pour un aménagement de surface disparu (support de dalles horizontales? base d'un aménagement en bois?)¹⁹. Cependant, il évoque aussi certaines structures mises au jour à Doubs, décrites comme des « empilements de galets ou de boulets le long des parois des fosses (...) irréguliers ou constituant de véritables « murettes » (...) »²⁰. Ces entourages sont interprétés comme des éléments servant à caler les planches de coffrages en bois, tout en maintenant en place les parois des fosses. L'entourage de T143 pourrait donc correspondre plutôt à un aménagement propre à la fosse. Ses dimensions imposantes évoquent une

¹⁹ Un exemple assez similaire, associant deux couronnes de pierres sèches superposées et une planche de bois, est brièvement décrit à Vuippens – La Palaz: Schwab et al. 1997, T85, p. 113, fig. 67. La couronne de pierres supérieure supporte ici un « couvercle » de dalles.

²⁰ Urlacher et al. 1998, p. 54; j'adresse mes plus vifs remerciements à Françoise Passard et Sophie Manfredi pour m'avoir signalé ces parallèles. Cf. notamment S 245, fig. 218. Cf. aussi S336 (fig. 43), S248 (fig. 221), S293 (fig. 309), S339 (fig. 268), S346 (fig. 270).

¹⁸ Structure en bois et squelette: env. 1.6 X 0.45 m. Structure en pierre: dimensions internes: env. 2.20 X 0.7 m; dimensions externes: env. 2.7 X 1.35 m.

sorte de «chambre», dans laquelle aurait été déposé un contenant en bois. Cette structure souligne encore l'importance de la tombe, dans laquelle se trouvait une femme inhumée avec une coiffe ornée de perles de verre et d'or, identique à celle de la tombe à fibules ansées T170 (cf. chap. 10.1.2 et 10.2.2).

5.2. Les coffres de pierre

Pas moins de 222 coffres de pierre ont été dégagés sur la surface fouillée. La plupart d'entre eux sont bien conservés, bien qu'environ un quart des entourages soient plus ou moins perturbés – pour certains, presque entièrement détruits, on ne peut même plus en reconnaître la forme²¹.

Environ un tiers des coffres de pierre ont servi pour plusieurs inhumations, ce qui a souvent entraîné des réaménagements et des transformations du couvercle et/ou de l'entourage d'origine, leur conférant un aspect plus ou moins «bricolé»²². On observe ainsi une très grande variété dans les formes et les détails de construction, dont les descriptions ci-dessous tentent de rendre compte.

La matière première utilisée est presque exclusivement du grès de la Molasse Rouge, une pierre locale vraisemblablement extraite d'une carrière voisine²³. Les affleurements les plus proches se situent d'une part à 400 m au sud de la nécropole, d'autre part à 400 à 600 m au nord-est et à l'est²⁴.

Les coffres de pierre sont généralement des caissons constitués de dalles verticales. Nous avons décrit séparément les coffres construits – même partiellement – avec des murets (20 ex.: cf. ci-dessous), qui apparaissent comme une variante des caissons dallés. L'utilisation conjointe de dalles verticales et de murets dans la plupart de ces

coffres empêche en effet de les considérer comme un type différent²⁵.

5.2.1 Les coffres de dalles

Les entourages

Deux cent deux des 222 coffres de pierre possèdent des entourages formés de dalles verticales, généralement au nombre de deux ou trois – rarement plus (cf. T399) – par longs côtés, et une à chaque extrémité, placée de manière à maintenir l'écartement des dalles latérales (fig. 30). Dans quelques cas – le plus souvent pour des coffres de petite taille destinés à des enfants – les parois sont formées d'une seule grande dalle. Les jonctions de dalles sont très fréquemment renforcées par des dallettes placées verticalement, le plus souvent au milieu des longs côtés ou aux angles (fig. 31)²⁶. Ces éléments de calage peuvent aussi être placés horizontalement à la base des dalles (cf. T463). Si l'on n'observe généralement

²⁵ Même réserve dans Colardelle *et al.* 1996, p. 284.

²⁶ C'est le cas pour 114 coffres et probablement pour 20 autres, moins bien conservés.

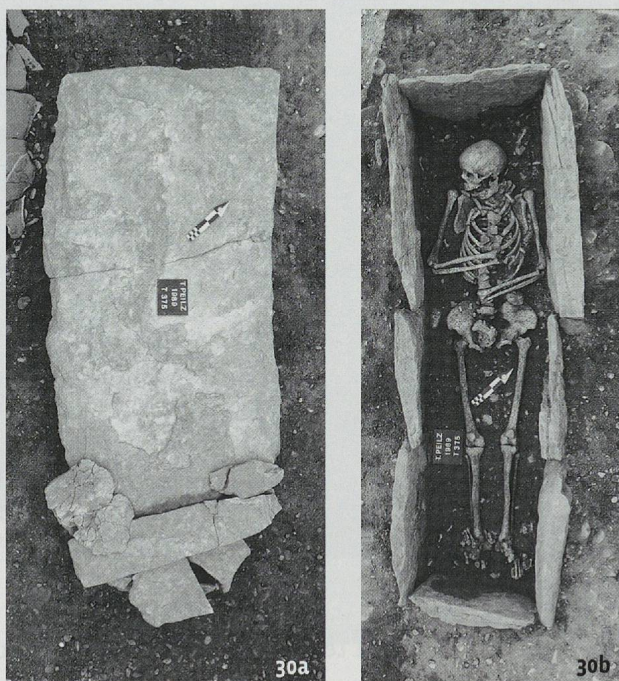


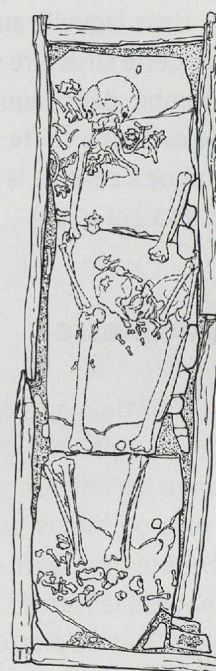
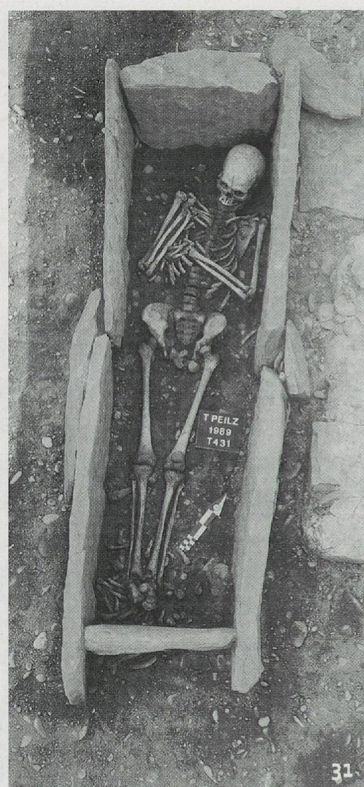
Fig. 30. Coffre de dalles T375. a : couvercle fait d'une très longue dalle complétée par quelques fragments de dalles; b : entourage de dalles jointives. Photos: MHA VD.

²¹ 160 coffres sont complets (dont 16 sans couvercle), alors que 62 sont perturbés (dont 40 sans couvercle).

²² 76 des 222 coffres de pierre (34%) sont clairement réutilisés, alors que 96 d'entre eux ne le sont pas (43%). Pour les autres coffres, on ne peut établir de manière certaine s'ils ont été ou non réutilisés (coffres trop perturbés, ossements surnuméraires en petit nombre, etc.).

²³ Expertise effectuée par Marc Weidmann, géologue (doc. déposée aux MHA VD).

²⁴ Carte géologique au 1/25'000, feuille Montreux (1965).



T 65

0 10 20 50cm

33



32a



32b



32c

Fig. 31. Coffre de dalles T431. Les dalles verticales sont calées au centre et dans un angle par des dalles plus petites. Photo : MHA VD.

Fig. 32. Coffre de dalles T152. a : couvercle avec mortier ; b : le caisson vide lors de son ouverture : le squelette est recouvert uniquement de racines ; c : entourage fait de quatre dalles soigneusement ajustées et liées au mortier de chaux (cf. PL. VIIb). Photos : MHA VD.

Fig. 33. Relevé de l'entourage, du squelette et du fond dallé et maçonné de T65. Dessin : M. Klausener, MHA VD.

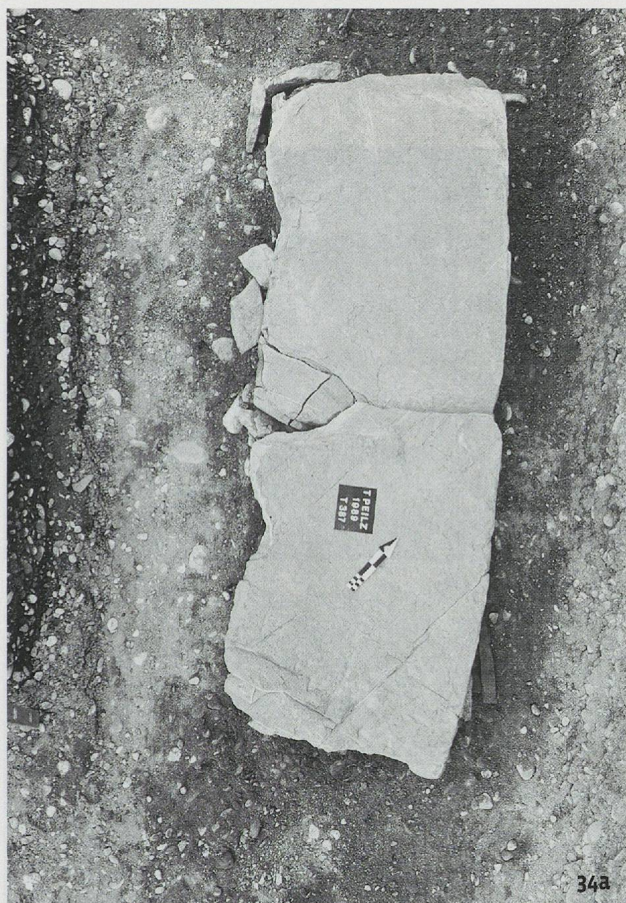


Fig. 34. Coffre de dalles T387. a: couvercle fait de deux grandes dalles; b: entourage trapézoïdal avec nombreux éléments de calage. Photos: MHA VD.

Fig. 35. Coffre de dalles T237. L'aspect du couvercle (a) et de l'entourage (b) témoignent de remaniements. Photos: MHA VD.

qu'une ou deux dalles de calage par entourage, on peut aussi trouver des caissons présentant de nombreuses dallettes: l'aspect «bricolé» du coffre est alors renforcé.

Quarante-neuf entourages sont construits sans dallettes de renfort²⁷. Les dalles sont alors généralement soigneusement ajustées, mais l'usage de mortier reste rare (fig. 32, PL. VIIb)²⁸. L'argile est utilisée un peu plus fréquemment que la chaux, avec dans un seul cas l'usage de mortier de tuileau²⁹. La tombe T156 utilise les deux types de mortier. Les couvercles sont parfois aussi maçonnés, plus rarement les fonds (fig. 33)³⁰. Deux coffres très soigneusement construits ont des liaisons maçonnées pour les trois éléments (parois, couvercles et fond: T65 et T376).

Lorsque l'entourage est suffisamment bien conservé, on observe que la forme est plus souvent rectangulaire (105 cas) que trapézoïdale (49 cas; fig. 34). Contrairement à ce que l'on observe sur d'autres sites funéraires, les entourages trapézoïdaux sont ici attestés dès l'apparition des coffres de pierre³¹. Il faut remarquer que l'appréciation de la forme est parfois difficile, certains coffres n'étant pas clairement d'une forme ou de l'autre: ils peuvent aussi être légèrement «cintrés» (c'est-à-dire plus étroits au centre qu'aux extrémités; cf. T487), ou avec une paroi rectiligne et l'autre cintrée (cf. T336, T466)³². Quelques coffres (T63, T237, T329, T333), probablement réaménagés, ne suivent pas le même axe à leurs deux extrémités (fig. 35 et 36).

Fonds et couvercles

Les fonds ne sont aménagés que dans 39 coffres (env. 1/5^e des caissons dallés). Ils sont formés le plus souvent de plusieurs grandes dalles complé-

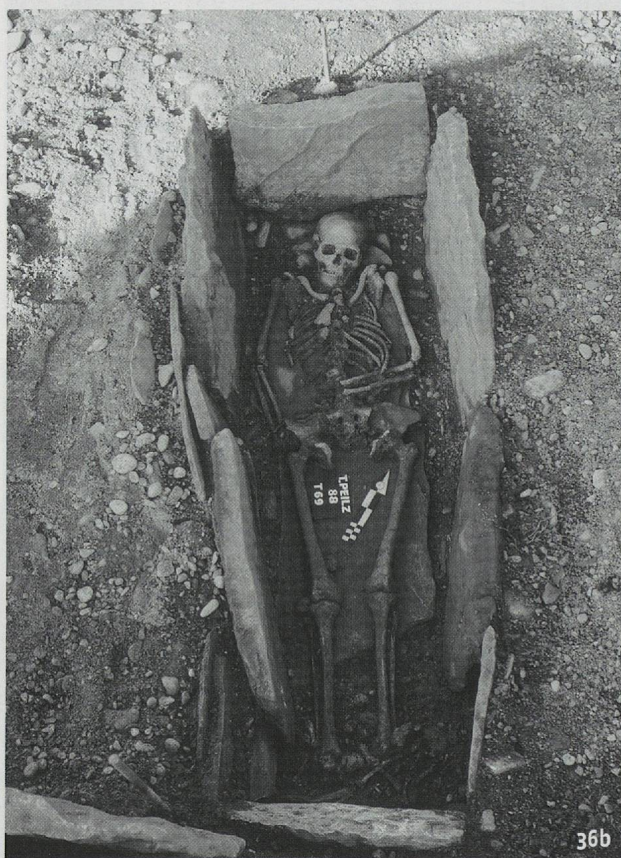


Fig. 36. Coffre de dalles T69. a: couvercle très fragmenté; b: les dimensions du fond, nettement plus petit que l'entourage, montrent que le caisson a été agrandi. Le crâne repose sur une couronne de petits fragments de dalles. Photos: MHA VD.

²⁷ Au total 67 caissons dallés n'ont pas d'éléments de calage, mais 18 d'entre eux sont perturbés: ces éléments auraient donc pu se trouver dans les parties détruites de la tombe.

²⁸ Attesté dans 29 coffres, et possible dans 3 autres: au maximum 16% des 202 coffres de dalles verticales.

²⁹ Argile: 16 coffres; chaux: 13 coffres; mortier de tuileau: T351.

³⁰ 12 coffres avec couvercle maçonné, dont 4 où les liaisons ne sont présentes que sur le couvercle; 5 fonds maçonnés.

³¹ Coffres trapézoïdaux avec mobilier datant: cf. T167, T320, T360, T389, T399, T440, T464, T487, T495, T585: datations comprises entre la fin du VI^e s. et la fin du VII^e s. Sur l'antériorité des coffres rectangulaires, cf. Privati 1983, p. 58; Colardelle et al. 1996, p. 280; Antonini 2002, p. 97.

³² Cf. Privati 1983, p. 34.

tées par des fragments et des éclats. Des plaques d'argile tapissaient partiellement le fond de la tombe T154. Dans 14 tombes, on a observé la présence de nodules ou de très petits fragments de terre cuite (briques ou tuiles pilées?) parsemés sur le fond, parfois concentrés dans l'une ou l'autre partie de la tombe. Un semis comparable est documenté dans quelques tombes de Sézégne: il pourrait manifester la volonté de colorer la tombe en

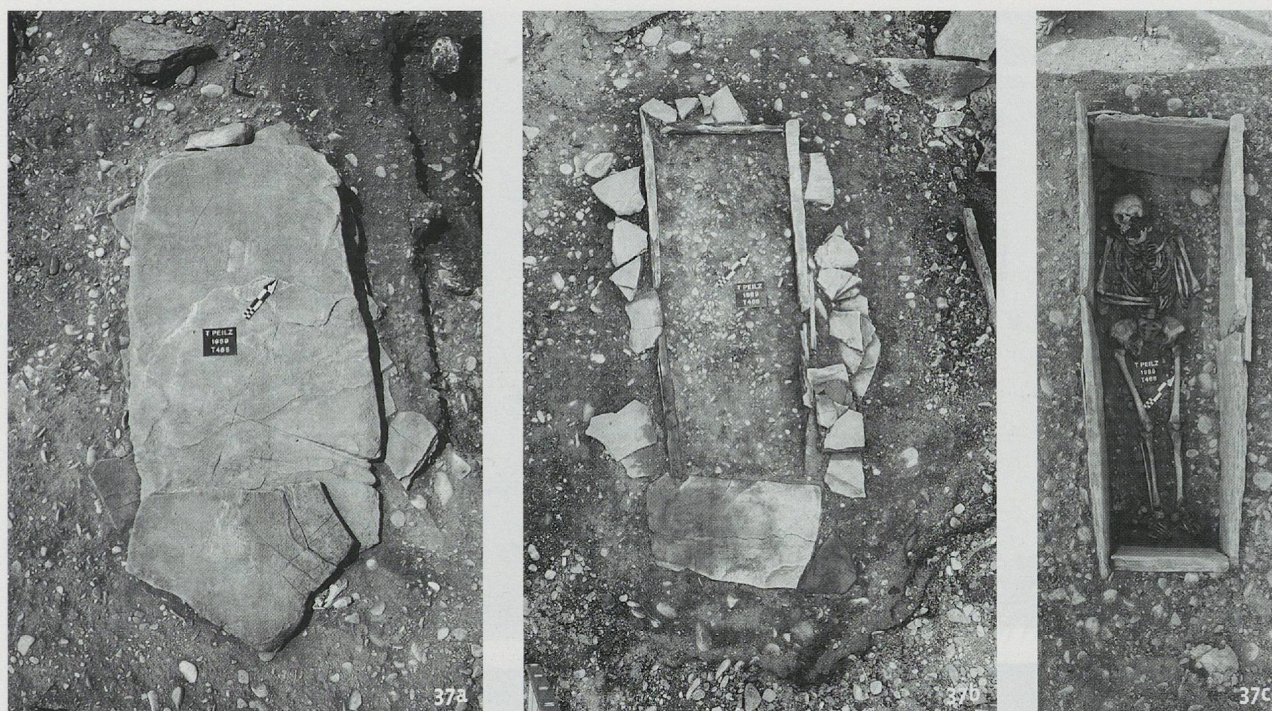


Fig. 37. Coffre de dalles T468. a: Couverture fait de grandes dalles; b: éléments de calage du couvercle; c: entourage de dalles fines et jointives. Photos: MHA VD.

rouge, comme on l'observe dans certaines sépultures peintes en rouge ou tapissées de mortier de tuileau³³. Quelques aménagements ont été réalisés autour du crâne: un fragment de dalle placé dessous dans T399, un galet plat posé derrière dans T156 et une sorte de couronne de petits fragments de dalle, en complément du fond, dans T69 (fig. 36).

Pas moins de 148 coffres ont un couvercle au moins partiellement conservé³⁴: il s'agit en général de deux ou trois grandes dalles – rarement plus – posées au sommet des parois, exceptionnellement d'une seule grande dalle (par ex. T367, T375, T468; fig. 30a) – utilisées le plus souvent pour les coffres d'enfants. Ces dalles sont généralement ajustées au sommet des parois à l'aide de dallettes, parfois maçonneries, qui assurent à la fois la stabilité et l'étanchéité de la couverture³⁵. Ainsi,

les coffres d'enfants T152 (fig. 32) (dont les parois et le couvercle étaient maçonneries au mortier de chaux) et T361 furent retrouvés vides de sédiment. Les calages sont parfois très importants: ils prennent alors la forme d'entourages ou de couronnements au sommet des dalles verticales, assez semblables à la dernière assise des coffres à murets (fig. 37 et 38). Ils devaient dans ce cas servir aussi d'appui pour lever ou déplacer le couvercle lors d'un remploi. L'aspect remanié de certains couvercles renforce l'impression d'une réouverture: on observe parfois que la partie centrale est très perturbée, alors que les deux dalles des extrémités sont en place (fig. 35 et 41a). Certains couvercles sont très fragmentés, et semblent composés d'une mosaïque de fragments de dalles. Ils ont probablement été perturbés bien après leur fermeture (terrassements, travaux liés à la viticulture, etc.), mais certains ont pu être brisés lors de remplois. Dans certains cas, on peut se demander si les fragments de dalles n'étaient pas soutenus par des éléments en bois (cf. par ex. T69, fig. 36)³⁶.

³³ Sézégny: Privati 1983, pp. 33, 38 et 57-58: tuileau réduit en poudre répandu sur le fond de 2 coffres de dalles et 4 coffres de pierres liées à l'argile; l'auteur attribue un caractère tardif (VIII^e s.) à cette caractéristique. Cf. aussi SPM VI (2005), p. 164, fig. 84-2; Antonini 2002, p. 103 (enduit interne de mortier de chaux coloré par de la tuile concassée).

³⁴ 62 couvercles intacts, 38 remaniés (dalles fragmentées ou déplacées), 48 partiellement détruits.

³⁵ Sur les 148 couvercles observables, seuls 25 n'avaient pas de dallettes de calage; pour 15 autres, leur présence est incertaine.

Pour 8 coffres, seules quelques dallettes de calage subsistaient au sommet des parois.

³⁶ Cf. Yverdon – Pré de la Cure, T85-86: Steiner/Menna et al. 2000, I, p. 79, fig. 46; II, fig. 379.

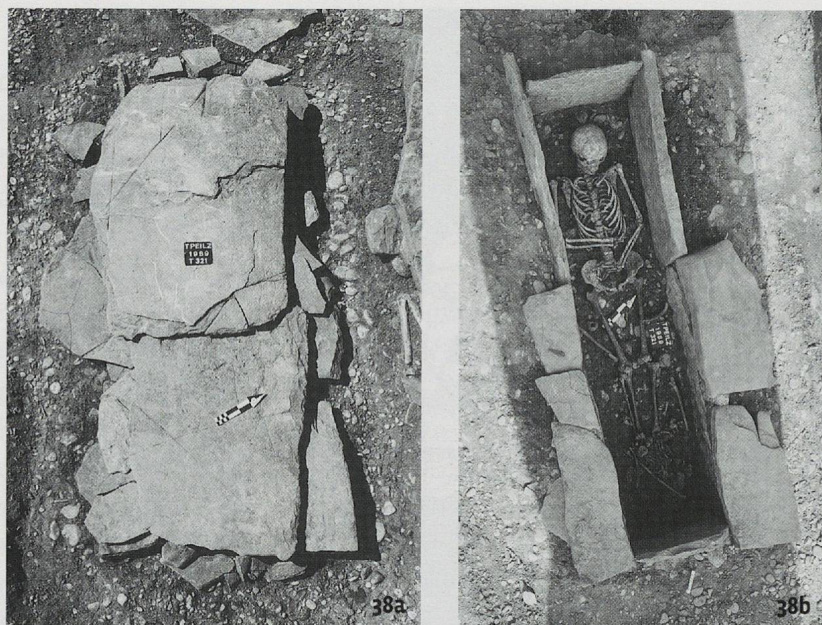


Fig. 38. Coffre de dalles T321. Couverture (a) et sommet de l'entourage (b) avec nombreux éléments de calage. Photos: MHAVD.

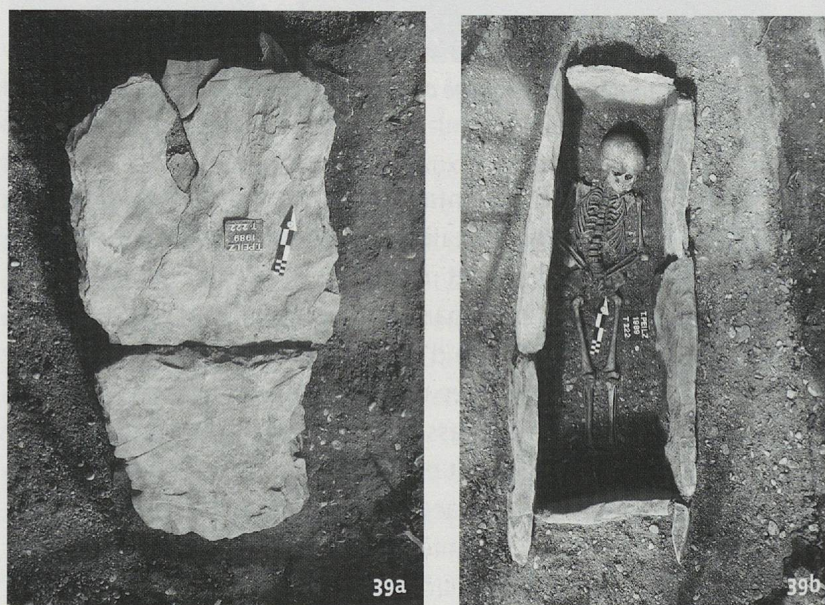


Fig. 39. Couverture (a) et entourage (b) du coffre de dalles T222, spécialement construit pour un enfant. Photos: MHAVD.

Malgré les dispositifs destinés à renforcer l'étanchéité des couvercles (dallettes de calage, liaisons au mortier), la grande majorité des coffres étaient comblés au moment de leur découverte, probablement en raison des nombreux remaniements, anciens ou récents (remplois, travaux de terrassements, etc.). Il faut relever que dans certains cas on peut mettre en évidence un comblement intentionnel du coffre. Dans les tombes T376 et T447, seule une mince couche de sédiment recouvrait les squelettes. Dans T447, la présence d'un semis de terre cuite pilée (cf. ci-dessus) dans cette couche prouve son dépôt volontaire. Il est possible

que ces comblements partiels aient été effectués en vue du dépôt d'un deuxième individu : on aurait ainsi ménagé une sorte de niveau d'« attente », sur lequel on aurait déposé le nouvel occupant, après avoir éventuellement retiré les parties saillantes du premier squelette (crâne, coxaux). Ce processus pourrait expliquer que, dans certaines tombes, le dépôt du second corps n'ait pas occasionné de remaniements importants du premier (cf. par ex. T448, fig. 158³⁷).

³⁷ Sur les questions de remaniements et d'inhumations successives, cf. ci-dessous, chap. 8.2.

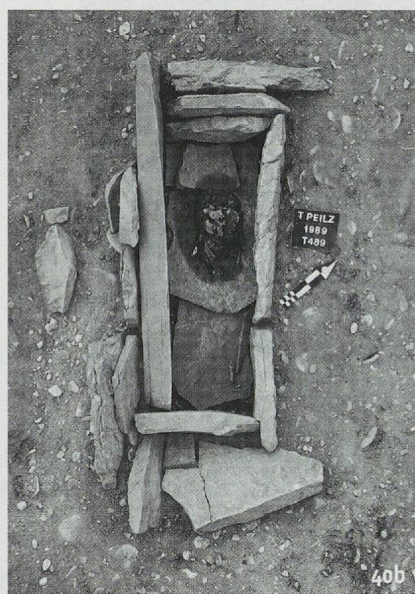
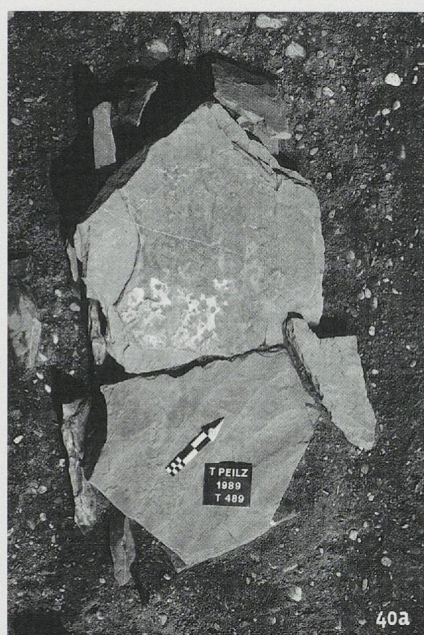


Fig. 40. Couvercle (a) et entourage (b) de T489, construit pour un très jeune enfant (18-24 mois) en reprenant les dalles d'un coffre précédent (d'adulte?). Photos: MHA VD.



Fig. 41. Coffre de dalles large T217. a: couvercle remanié dans la partie centrale; b: entourage large construit pour inhumer plusieurs individus côte à côte. Photos: MHA VD.

Formes particulières

Trente-huit coffres ont été construits pour des enfants, et sont adaptés à leur taille (fig. 32 et 39). Deux de ces coffres sont doubles (T360 et T341): ils contiennent chacun deux enfants d'âges différents inhumés côte à côte. Le bon état de conservation de la tombe T360 permet même d'observer qu'ils ont été déposés simultanément et qu'ils se tenaient par la main (fig. 150)³⁸. L'aspect du petit coffre T489 suggère qu'il a été aménagé en reprenant les dalles d'un

caisson d'adulte (fig. 40). Deux autres coffres (T485 et T409) ont au contraire été agrandis à leur extrémité inférieure (parois latérales allongées, dalle de pied déplacée ou supprimée), afin de recevoir le corps d'un adulte. Il en va de même de la tombe T69 (fig. 36b): le fond dallé ne couvre en effet pas toute la surface, et le caisson lui-même présente un changement d'axe entre les parties supérieures et inférieures (cf. ci-dessus). Les ossements d'enfants qu'il devait contenir ont vraisemblablement été évacués dans un petit coffre de dalles (T68: fig. 163), accolé au pied de T69. Ce dernier, sans couvercle conservé, contenait les restes mêlés de quatre enfants, dont

³⁸ Sur les inhumations simultanées, cf. ci-dessous, chap. 8.2.1.

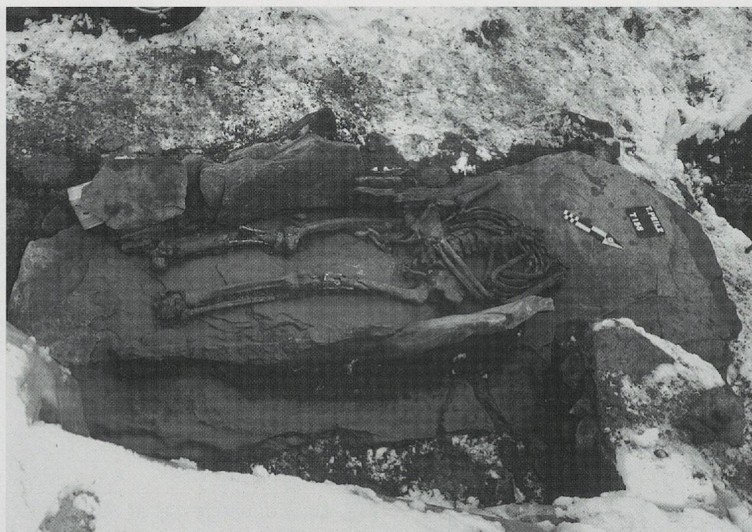


Fig. 42. Entourage de dalles verticales (T158.1) aménagé sur le couvercle du coffre T158.2. Photo: MHAVD.

aucun en connexion: T68 est en réalité un coffre de réduction, qui fonctionne comme une sorte d'ossuaire de T69³⁹.

Outre les deux caissons doubles d'enfants déjà mentionnés, on dénombre encore cinq coffres particulièrement larges (T78, T94, T217 (fig. 41), T363, T580), qui contiennent plusieurs inhumations, côte à côte et/ou superposées. Ces coffres ont été construits dès l'origine pour recevoir des inhumations juxtaposées – à l'exception de T78, élargie dans une deuxième phase. T580 a été divisée dans un deuxième temps par l'adjonction d'une paroi interne, qui recouvre partiellement la première inhumation (fig. 160). Par définition, ces coffres doubles contiennent plusieurs individus au moins partiellement en place, mais pas de réductions complètes. Les exemples de coffres accolés sont également très peu nombreux: outre les deux tombes plusieurs fois réaménagées T402-T416 (cf. ci-dessous, coffres à murets), on ne peut guère citer que les caissons de dalles T398-1 et T398-2, dont la paroi médiane est commune, et T203-T204, où l'entourage irrégulier de T203 a été construit en réutilisant la paroi droite de T204. Une autre paire est associée par un angle: T369, caisson d'enfant aménagé au pied d'un caisson d'adulte réutilisé (T370, fig. 145). On peut signaler encore le cas de la tombe T242, aménagée en réutilisant la paroi droite de T217 et par l'adjonction d'une seule grande dalle placée de l'autre côté, tout près de la tombe T216. Cette observation semble indiquer que les trois tombes sont contemporaines, ce que dément le mobilier des deux

coffres T216 (monnaie carolingienne) et T217 (plaque-boucle damasquinée du groupe B, 1^{ère} moitié VII^e s.) ainsi que leur orientation légèrement divergente.

Quatre inhumations ont été effectuées sur des couvercles de coffres de pierre, dont deux à murets (T73.1 et 2, T474.1 et 2; murets: T158.1 et 2, T160.1 et 2)⁴⁰. Trois d'entre elles possèdent encore des entourages constitués de petites dalles verticales, au moins partiellement conservés (fig. 42). La quatrième (T73.1) est simplement déposée sur le couvercle, partiellement effondré, qui forme une sorte de gouttière à cet endroit⁴¹. Son crâne a disparu, mais il dépassait la limite du couvercle. Si le soin apporté à l'aménagement des trois premières inhumations atteste un dépôt intentionnel, on peut se demander si, dans le dernier cas, cette position ne résulte pas du hasard.

La réutilisation des coffres de pierre est liée à toutes sortes de manipulations des ossements et de réaménagements des structures: réductions des os à l'intérieur ou à l'extérieur des caissons, sur les dalles de couverture ou dans des fosses creusées à cet effet, superpositions de corps, réouverture des couvercles, agrandissement des caissons, etc. (cf. chap. 8.2). Cependant, on n'observe

³⁹ Sur ces inhumations, cf. aussi chap. 8.2.1. Il est possible que de nombreuses sépultures semblables aient été effectuées dans la nécropole. Les nombreux amas d'ossements découverts sur des couvercles et documentés sous les termes de réductions étaient peut-être à l'origine des inhumations complètes, détruites par divers travaux de terrassement modernes.

⁴¹ T73.1 est comptabilisée dans les fosses simples.

³⁹ Cf. aussi les fosses de réduction T537 et T108: chap. 8.2.

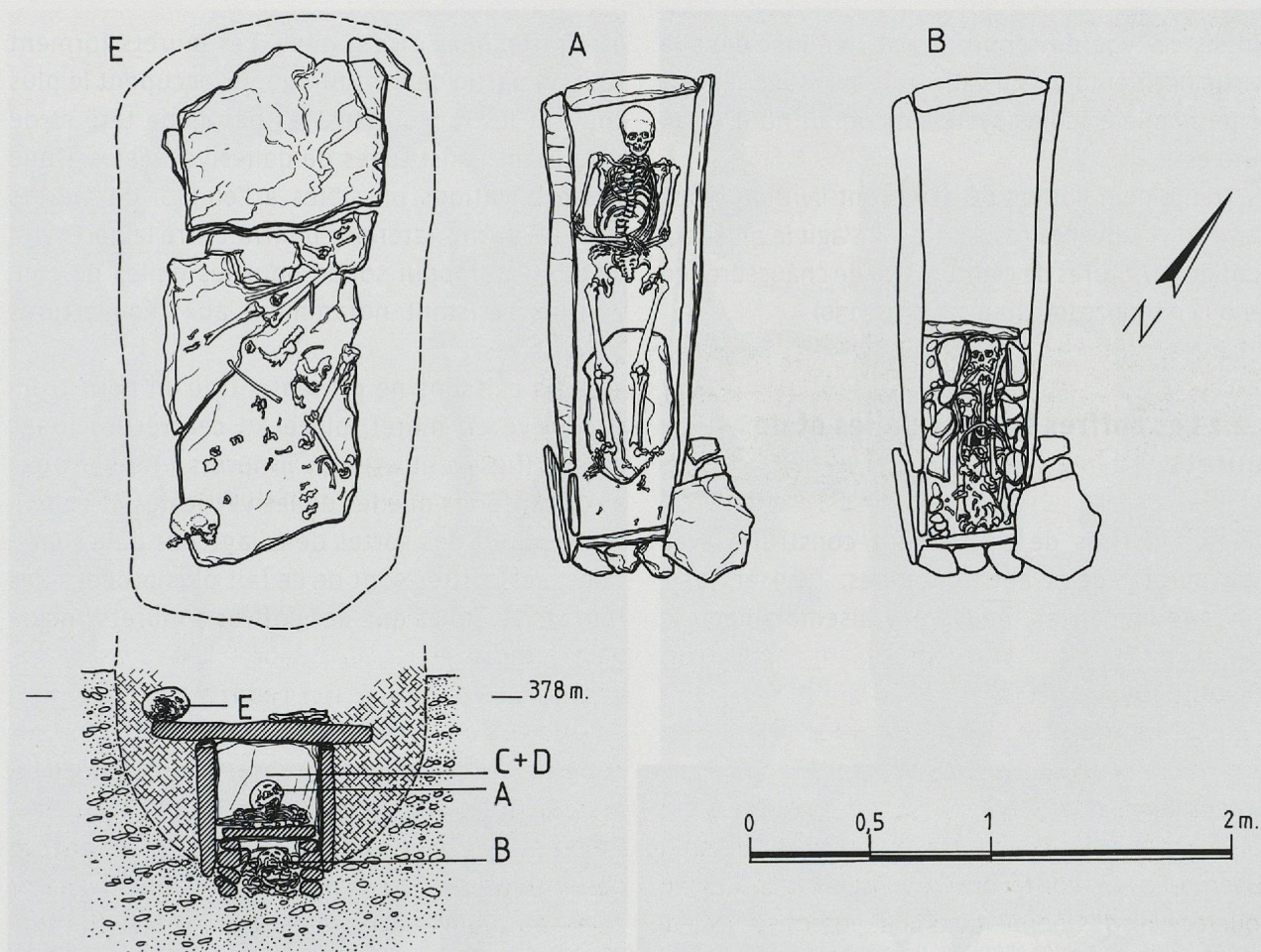


Fig. 43. Relevés et coupe du couvercle, de l'entourage et du caisson de réduction de T167. A: individu en place; B: réduction à l'intérieur du caisson; C+D: os en vrac dans le comblement; E: réduction sur le couvercle. Dessins: M. Klausener, MHA VD.

que rarement des aménagements spécialement destinés à recevoir ces ossements à l'intérieur même des caissons. La tombe T167 fait ici exception: un petit coffre a été construit sous le fond de la tombe. Il est formé de deux murets constitués de galets empilés sur les longs côtés, et de deux dalles verticales sur les petits côtés, l'une étant en réalité la dalle de pied de T167 (fig. 43). Les ossements, ceux d'une femme, sont soigneusement rangés à l'intérieur de cet espace, et une plaque-boucle en bronze, dépourvue d'ardillon, y a été déposée (cf. chap. 6.1.3, fig. 78). Le tout est recouvert d'une dalle qui constitue une sorte de fond pour l'individu en place, également féminin. Ces deux femmes sont vraisemblablement apparentées (chap. 8.2). L'absence de l'ardillon de la plaque-boucle, qui n'a été retrouvé ni dans le caisson de réduction ni dans le coffre de dalles, suggère que les ossements regroupés se trouvaient à l'origine

dans un lieu d'inhumation distinct: on pourrait imaginer que la défunte avait été inhumée dans une fosse simple ou un coffre de bois; le coffre de dalles, avec son caisson de réduction, aurait alors été aménagé pour la deuxième inhumation.

Parallèles

Les coffres de dalles de pierre sont très répandus dans la région lémanique, où de nombreux exemples sont recensés dans les fouilles, tant anciennes que modernes. Ils sont bien connus également dans tout le sud-est de la Gaule⁴². Longtemps qualifiés de «tombes burgondes», ils sont en réalité régulièrement présents dans les nécropoles de plein champ datées de l'époque mérovingienne⁴³. Sur le Plateau

⁴² Colardelle et al. 1996, type 7.2, pp. 281-284.

⁴³ Privati 1983, pp. 31-36 et 57-58; Weidmann 1995, pp. 200-202.

suisse, ce type de sépulture est fréquent dans la partie occidentale, mais apparaît plus tardivement et de manière moins systématique au nord et au nord-est⁴⁴.

Trente-neuf coffres de dalles ont livré du mobilier, dont 33 inventaires datants: il s'agit le plus souvent de garnitures de ceintures ou de chaussures en fer ou en bronze (cf. chap. 7.2.2; fig. 130).

5.2.2 Les coffres faits de dalles et de murets

Dix-huit coffres de pierre sont construits avec des murets; deux autres tombes, T249 et T256, très endommagées, peuvent vraisemblablement

être rattachées à ce groupe. Les murets forment tout ou partie de l'entourage: ils occupent le plus souvent les longs côtés, les parois de tête et de pied étant constituées de dalles verticales. L'une des explications possibles à l'emploi de murets pour les parois latérales pourrait être la nécessité d'établir un appui solide pour les dalles de couverture, résistant notamment aux réouvertures successives.

Cinq caissons ne présentent qu'un petit tronçon élevé en muret, placé au centre des longs côtés⁴⁵ (fig. 44 et 45). Ces «murets» ne sont pas aussi profonds que les dalles verticales et constituent plutôt des sortes de calage des dalles latérales; ces coffres sont de ce fait plus proches des tombes en dalles que des coffres à murets. Inclue

⁴⁴ SPM VI (2005), pp. 159 et 164.

⁴⁵ Coffres à murets centraux: T101, T390, T441, T473, T448.

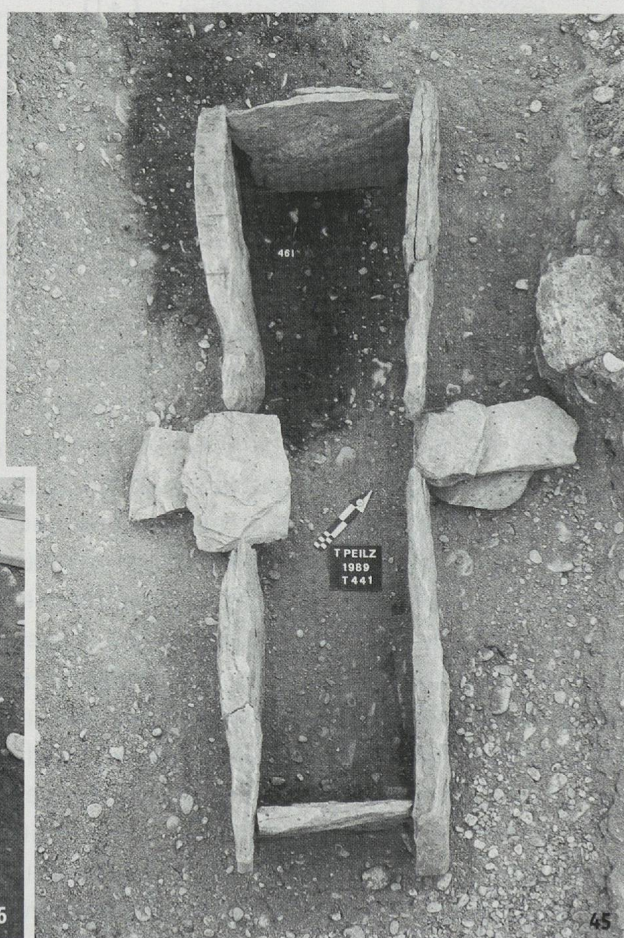


Fig. 44. Coffre de dalles T101, avec murets au centre des parois latérales. Photo: MHA VD.

Fig. 45. Coffre de dalles T441, avec murets au centre des parois latérales. Photo: MHA VD.

Fig. 46. Coffre à murets T160.2. Les murets sont construits avec de petites dalles de molasse placées horizontalement. Photo: MHA VD.

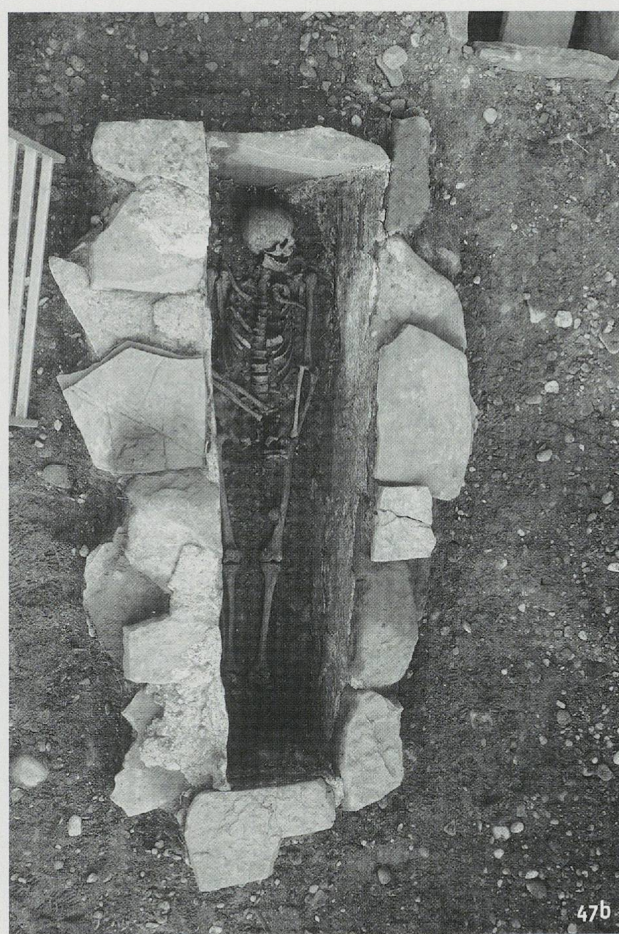
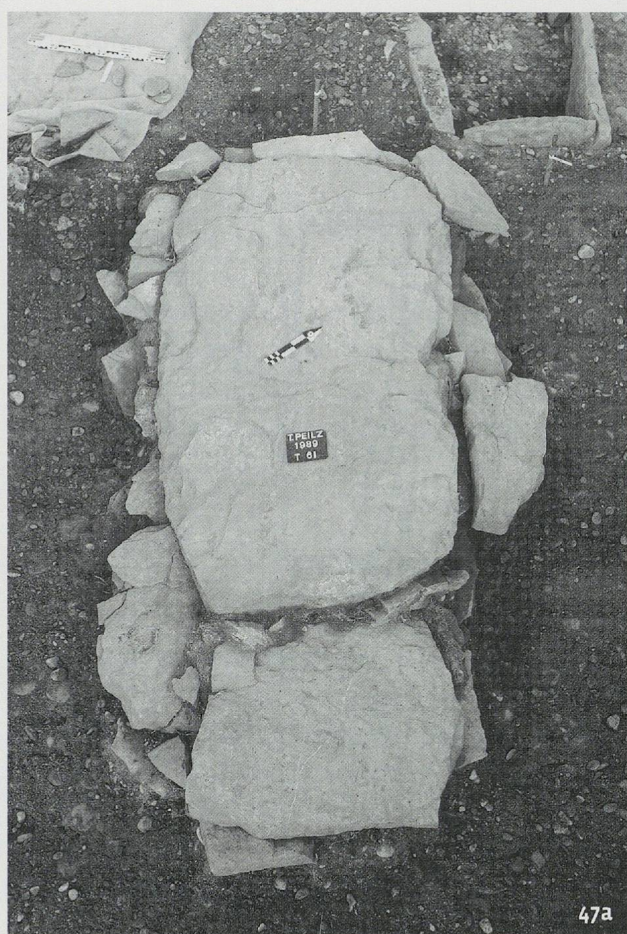


Fig. 47. Coffre à murets T61. a : couvercle lié au sommet des parois avec du mortier de chaux ; b : les longs côtés sont des murets de petites dalles horizontales, alors que des dalles verticales ferment les petits côtés ; l'intérieur des parois est tapissé de tuileau. Photos : MHA VD.

dans ce groupe, T390 présente en réalité un important calage des dalles de couverture, qui lui donne l'aspect d'un coffre à murets. Or, l'entourage lui-même est fait de dalles verticales, avec seulement un muret court au centre de la paroi latérale droite⁴⁶.

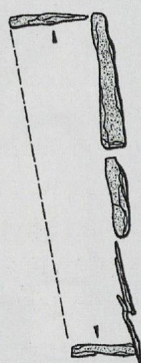
Les murets sont constitués de petites dalles, parfois assez épaisses, ou de blocs de molasse, empilés en assises plus ou moins régulières (fig. 46) et maçonnés le plus souvent au mortier d'argile (11 cas), plus rarement au mortier de chaux (3 fois). Comme pour les autres coffres de pierre, le fond n'est généralement pas aménagé. On observe cependant un fond dallé (T261), un fond recouvert de mortier – détruit par la suite lors d'un remploi (T61) – et trois tombes dont le fond a été parsemé de « brique pilée » (cf. ci-dessus). Le coffre T61 était

particulièrement bien construit (fig. 47) : le côté interne des parois était tapissé de mortier au tuileau et la couverture était liée aux parois par du mortier de chaux.

Lorsque la forme des caissons peut être déterminée, on observe qu'elle est indifféremment rectangulaire (9 cas) ou trapézoïdale (7 cas). Le coffre T446 a d'abord été construit pour un enfant, puis agrandi pour permettre l'inhumation d'une femme ; il en va de même pour le caisson T590, malheureusement mal conservé. L'exemple des coffres accolés T402-T416 est particulièrement intéressant : l'ensemble a en effet été remanié plusieurs fois (fig. 48, phases 1-4 et fig. 185). La tombe d'origine, T416, était un coffre de dalles dont on ne connaît pas l'occupant (phase 1). Une tombe à murets (T402) lui est accolée dans une deuxième étape (phase 2) : des dalles de T416 ont alors été déplacées pour former les parois de tête et de pied du nouveau coffre. Après l'inhumation d'un homme,

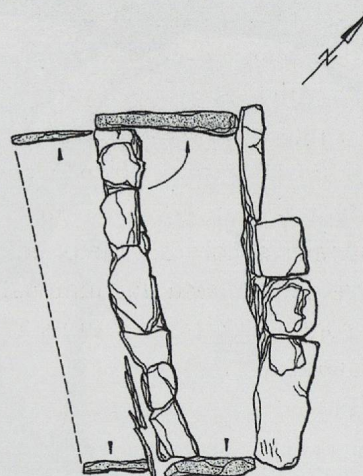
⁴⁶ La documentation disponible ne permet pas de préciser si un muret central occupe également la paroi gauche.

PHASE 1



T 416

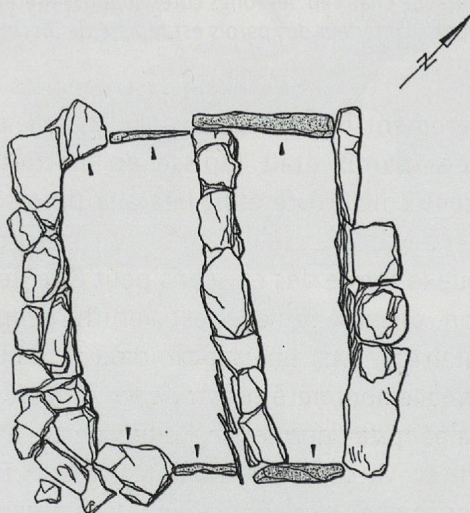
PHASE 2



T 416

T 402

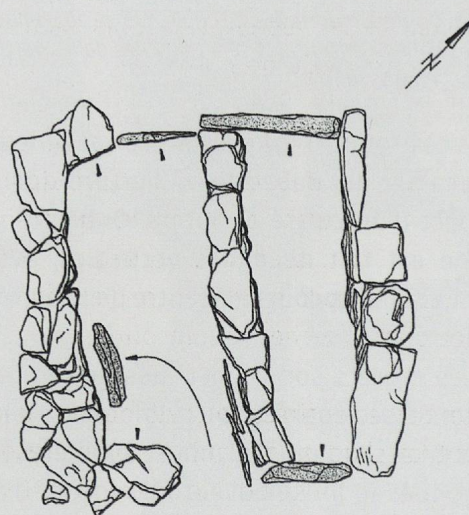
PHASE 3



T 416

T 402

PHASE 4



T 416

T 402

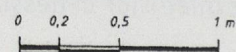


Fig. 48. Schémas illustrant les différentes transformations des coffres accolés T402 et T416 (voir texte). Dessins: M. Klausener/ L. Steiner, MHA VD.

cette tombe fut fermée définitivement. T416 fut en revanche agrandie à l'ouest par des murets, qui forment la paroi latérale droite et complètent les dalles de tête et de pied (phase 3). Deux individus y ont été inhumés côte à côte, un enfant (416A), puis un adolescent (416C). L'inhumation d'un troisième individu (416B), un homme, a enfin nécessité le déplacement de la dalle de pied de T416 (phase 4).

On peut rappeler encore que deux des quatre coffres de pierre qui ont reçu une inhumation sur leur couvercle sont des coffres à murets (cf. ci-dessus; T158.2 et T160.1).

Parallèles

Les coffres composés de murets de pierres sèches ou maçonnés sont plutôt rares dans les nécropoles de la région lémanique. On peut en signaler quelques exemples à Sézegnin, dont le fond est parfois recouvert d'une fine couche de tuileau, ainsi qu'à Lausanne – Bel-Air⁴⁷. Plusieurs coffres à murets maçonnés ont également été mis au jour à Yverdon – Pré de la Cure⁴⁸. Des coffres à murets, en pierres sèches ou maçonnés, apparaissent aussi dans plusieurs nécropoles fribourgeoises, mais toujours en petit nombre⁴⁹. Ils sont aussi bien présents dans l'église de Sion – Sous-le-Scex⁵⁰.

Les coffres maçonnés sont bien attestés dans le sud-est de la Gaule, où – contrairement aux exemples de Suisse occidentale mentionnés plus haut – ils apparaissent essentiellement à l'intérieur d'églises⁵¹. Dans la même région, les coffres de murets de pierres sèches sont inconnus.

Aucun des 20 coffres à murets n'a livré de mobilier datant (cf. chap. 7.2.2). Seule la tombe T590 comportait un dépôt: il s'agit d'une pointe de bâton (pour le bétail?) mise au jour à droite du genou droit.

5.3. Les coffres mixtes

Lors des fouilles de 1988-89 sont apparues des sépultures d'aspect inhabituel, qui paraissaient très endommagées et qui avaient pour caractéristique commune l'emploi de dalles de molasse minces et/ou de petites dimensions, ou de fragments de dalles, ou encore de blocs ou de galets morainiques formant un entourage plus ou moins complet et régulier. Concentrées dans la partie sud-ouest de la nécropole, ces 22 sépultures ont été distinguées des autres structures en pierre et désignées par le terme «entourages de pierres» ou «de galets». La suite de l'analyse a montré que cette série regroupait en réalité des structures de types très différents: certaines sont des coffres de dalles en grande partie détruits, d'autres sont de véritables entourages de pierres et de galets, vraisemblablement associés à l'origine à des éléments en bois (cf. ci-dessous). D'autres enfin apparaissent comme des amas de pierres et d'os: leur aménagement d'origine n'est plus reconnaissable.

Parmi ces tombes se trouvaient des coffres de dalles «classiques», mais incomplets, alors que le squelette n'était pas perturbé. Nous avons reconnu dans cette dernière forme d'aménagement des coffres mixtes, c'est-à-dire des caissons de dalles complétés par des planches, tels qu'ils ont été définis par Michel Colardelle à partir des structures mises au jour dans les nécropoles des Alpes françaises du Nord, puis plus généralement dans le sud-est de la Gaule⁵². Ce type de tombes est caractérisé par l'utilisation de pierre et de bois, parfois associés à des *tegulae*. L'usage du bois est attesté par des traces ligneuses exceptionnellement mises en évidence à Roissard⁵³. Les dalles sont de petites dimensions ou sont très fragmentées, et apparaissent plus comme des éléments de calage que comme de véritables parois. Le mobilier mis au jour dans ce type de coffre, rare, est généralement tardif (cf. chap. 7.2.3).

Michel Colardelle évoque deux raisons possibles pour l'apparition de ce type de sépultures. Premièrement, à force de réaménagements et de

⁴⁷ Privati 1983, pp. 37-38 et 58, fig. 13; Leitz 2002, pp. 98-99.

⁴⁸ Steiner/Menna et al. 2000, p. 79, fig. 44-46.

⁴⁹ Cf. par ex. Schwab 1983, p. 50, fig. 125 et 152a, pl. 2a; Auberson-Fasel 1992, pp. 103-104; Graenert 2002, pp. 38-39; SPM VI (2005), fig. 84.

⁵⁰ Antonini 2002, pp. 100-102.

⁵¹ Colardelle et al. 1996, p. 284.

⁵² Colardelle 1983, pp. 350-352; Colardelle et al. 1996, pp. 287-288, fig. 14 et 15.

⁵³ Colardelle 1983, S 14, S 18 et S 30, fig. 14-1, 5 et 17, fig. 18-1 à 4.

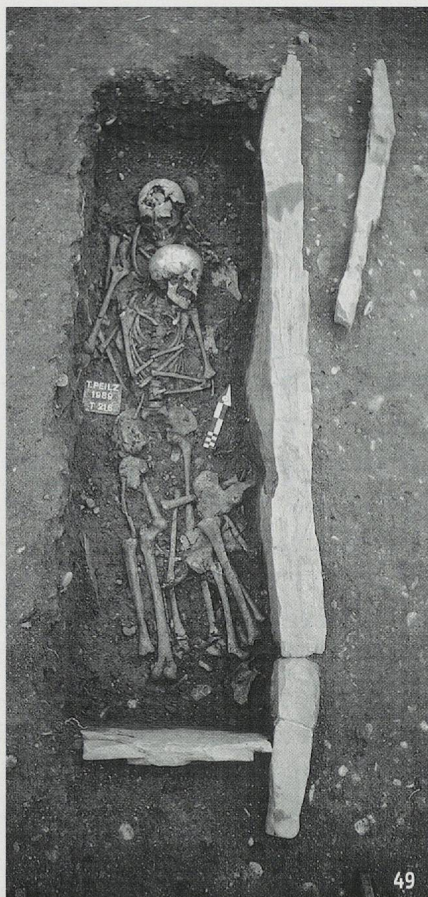


Fig. 49. Coffre mixte T216. Photo : MHA VD.



Fig. 50. Coffre mixte T280. L'entourage large a été construit pour inhumer plusieurs individus côte à côte. Photo : MHA VD.



Fig. 51. Coffre mixte T543. Photo : MHA VD.

réouvertures dues à la multiplication des inhumations dans un même coffre, les éléments en pierre sont de plus en plus fragmentés et abîmés : ils sont alors remplacés par des éléments en bois. Par la suite, les nouvelles tombes sont construites selon ce modèle. Deuxièmement, la recherche d'une forme plus proche de celle du corps humain (ovale, puis anthropomorphe) a conduit à utiliser des dalles plus petites, des fragments de tuiles et des planches, qui permettent d'obtenir des formes incurvées. Les coffres mixtes constituent ainsi une forme de transition entre les coffres de dalles complets et les coffres ovales en galets ou moellons, caractéristiques des horizons plus récents.

L'identification de ce mode d'aménagement des tombes au Clos d'Aubonne nous a conduit à réexaminer les sépultures à «entourages de pierres», puis plus généralement les coffres de pierre d'une part, les fosses simples avec éléments de calage

d'autre part, afin de repérer un maximum de structures de ce type. Nous avons ainsi défini deux groupes de tombes comme étant des coffres mixtes. Premièrement, des coffres de dalles dont les parois sont incomplètes, alors que toute destruction postérieure peut être exclue – principalement lorsque le squelette est intact ; les lacunes correspondent aux emplacements probables des planches de bois (par ex. T216, fig. 49 et T280, fig. 50). Deuxièmement, des entourages incomplets constitués de dallettes ou de fragments de dalles de molasse, ou encore de blocs ou de boulets, alignés et disposés au moins partiellement de manière continue à la périphérie des squelettes (par ex. T97, T285 et T543, fig. 51).

Les deux groupes rassemblent au total vingt sépultures, auxquelles on peut ajouter quatre tombes appartenant probablement aussi à cette catégorie (T77, T88, T259, T433). Ce nombre devait être plus élevé à l'origine : la grande majorité de

ces structures se trouve en effet dans le secteur sud-ouest de la nécropole (fig. 135), où l'on observe beaucoup de perturbations dues à des interventions modernes (chap. 4.2). Dans le cadre de cette étude, nous n'avons retenu que les exemples les plus évidents.

La plupart de ces 24 sépultures n'ont pas de couverture conservée, quelques-unes ne présentent qu'une dalle complétée par quelques fragments, voire même seulement quelques dallettes à plat (par ex. T285, fig. 52). On ne trouve aucun couvercle complet, ce qui suggère l'usage de planches de bois pour fermer ces structures. Il est aussi possible que certaines d'entre elles, notamment celles à entourages de dallettes ou de boulets, n'aient jamais eu de couverture (par ex. T543).

Sept coffres mixtes ont été réutilisés, soit en superposant deux individus, soit en regroupant les ossements du premier inhumé. Un seul coffre mixte est suffisamment large pour accueillir deux corps côte à côte (T280). Six autres sépultures contenaient quelques os surnuméraires dans le remplissage, qui pourraient attester une première utilisation.

Parallèles

Bien connus dans les nécropoles du sud-est de la Gaule (cf. ci-dessus), les coffres mixtes n'ont généralement pas été reconnus comme tels en Suisse occidentale, notamment lors des fouilles anciennes⁵⁴. A Yverdon – Pré de la Cure, les structures mêlant le bois et la pierre ont été décrites avec les coffres de dalles et de murets, sous la dénomination de «coffrages en matériaux non périssables», qui comprend un groupe de coffrages de planches jointoyées au mortier⁵⁵. On peut signaler notamment la tombe 34, dont le coffrage de bois est en outre bordé de grosses pierres, et qui contenait une garniture en bronze à plaquettes verticales (deux derniers tiers du VII^e s.). L'entourage en murets de pierres sèches de la tombe 30 de Ried – Mühleholzli (FR) était peut-être complété par des planches de bois⁵⁶. Plusieurs sépultures de

⁵⁴ Cf. par ex. Saint-Sulpice T1: Marti 1990, pl. 20-1, 30.

⁵⁵ Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 80, I, fig. 47, II, fig. 345; la tombe 83 du même site pourrait être un coffre mixte, mais n'a pas été identifié comme tel: cf. *idem*, I, fig. 50, II, fig. 377.

⁵⁶ Schwab 1983, p. 26, pl. 3c.

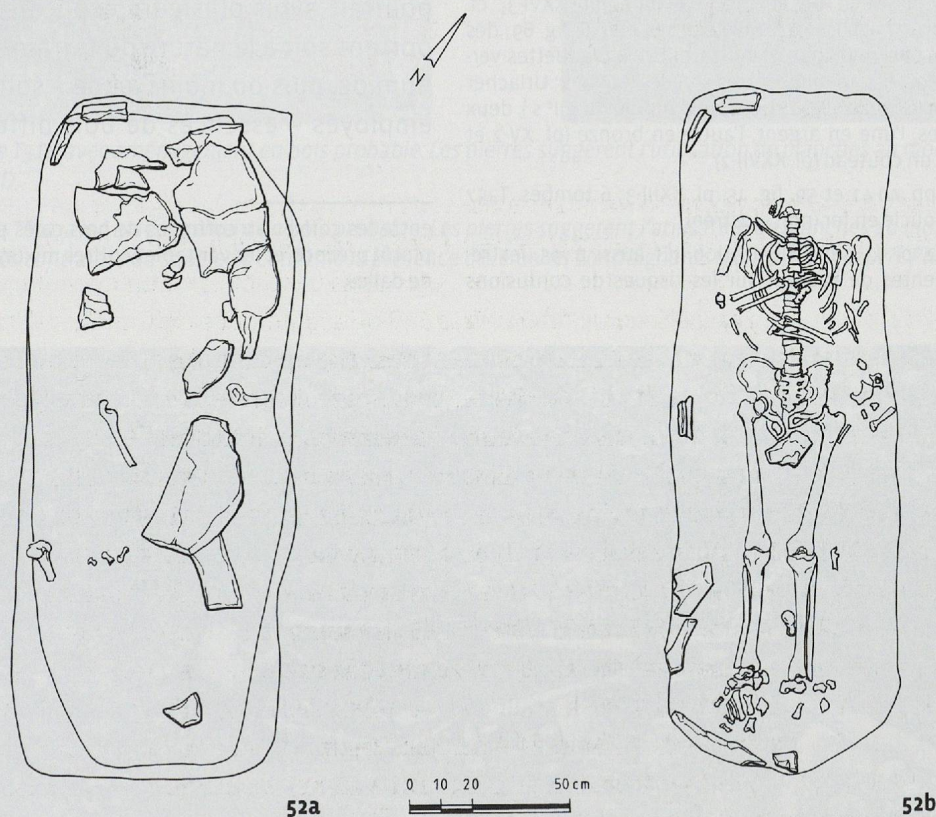


Fig. 52. Coffre mixte T285. a: les fragments de dalles trouvés au-dessus du squelette devaient reposer sur des planches de bois; b: entourage fait de petites dalles de molasse complétées par des planches. Photos: MHA VD.

Vuippens – La Palaz semblent être elles aussi des coffres de pierre complétés par des planches⁵⁷. A Monnet-la-Ville (Dép. Jura), on a observé plusieurs tombes (cf. notamment T183, T121, T108), situées à la périphérie de la nécropole, dont les coffres sont construits à l'aide de bois et de dalles, et sont clairement distingués des coffres de planches calés par des pierres⁵⁸. Ces structures sont considérées comme une étape de l'évolution vers les coffres complets de dalles. L'une d'elle (T108), qui contient deux corps superposés, a livré du mobilier datable des dernières décennies du VII^e s.⁵⁹ Les coffres mixtes ou partiels, bien que peu nombreux, ont été considérés comme formant un type séparé à Sézegnin⁶⁰. A Sion – Sous-le-Scex, quelques tombes comportant un entourage fait d'un grand nombre de dalles minces et de petites dimensions, vraisemblablement semblables à notre deuxième forme, constituent également un type séparé⁶¹.

⁵⁷ Schwab et al. 1997 : cf. notamment 112 s., T92, T113, T127, T156-159-160-161-162.

⁵⁸ Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 20-21, pl. VII-2, VIII-1, XIV-2.

⁵⁹ L'inventaire comprend un scramasaxe long (pl. XXVI-3; cf. Wernard 1998, pp. 779-780; Marti 2000, pp. 114 et 116, fig. 69: dès env. 660/80), une contre-plaque d'une garniture à plaquettes verticales ornée de motifs animaliers très stylisés (pl. XV-1; Urlacher et al. 1998, p. 154 (Groupe G4): 2^e tiers ou 2^e moitié du VII^e s.), deux bagues sigillaires, l'une en argent, l'autre en bronze (pl. XV-2 et XXXII-8 et 10), et un couteau (pl. XXVII-2).

⁶⁰ Privati 1983, pp. 40-41 et 59, fig. 15, pl. XXIII-3; 6 tombes. T357 contenait une boucle en fer (non illustrée).

⁶¹ Antonini 2002, p. 97 (sans illustration). Cf aussi p. 95, les remarques pertinentes de l'auteur sur les risques de confusions

entre les coffres ou coffrages de bois calés par des pierres, type plutôt précoce, et les véritables coffres mixtes, dérivés des coffres de dalles.

5.4. Les fosses simples

Nous avons rassemblé sous le terme général de « fosses simples » toutes les sépultures qui ne présentent aucune trace évidente d'un aménagement autre que la fosse elle-même : ni restes organiques, ni entourage de dalles ou de murets, même partiel. Ce groupe, numériquement le plus important du site (262 sépultures et 4 fosses de réduction), rassemble des structures d'aspect semblable au moment de leur découverte, mais qui pouvaient être à l'origine assez différentes : il peut s'agir de tombes qui ne comportaient réellement aucun aménagement protégeant le corps, c'est-à-dire de véritables inhumations en pleine terre, ou de structures dont les matériaux organiques n'ont laissé aucune trace. En regard des tombes à contenant en bois étudiées ci-dessus, cette disparition pourrait avoir plusieurs explications, qui se rapportent soit à la nature du terrain – plus ou moins humide, plus ou moins acide – soit aux matériaux employés – essences de bois différentes, écorce,

entre les coffres ou coffrages de bois calés par des pierres, type plutôt précoce, et les véritables coffres mixtes, dérivés des coffres de dalles.

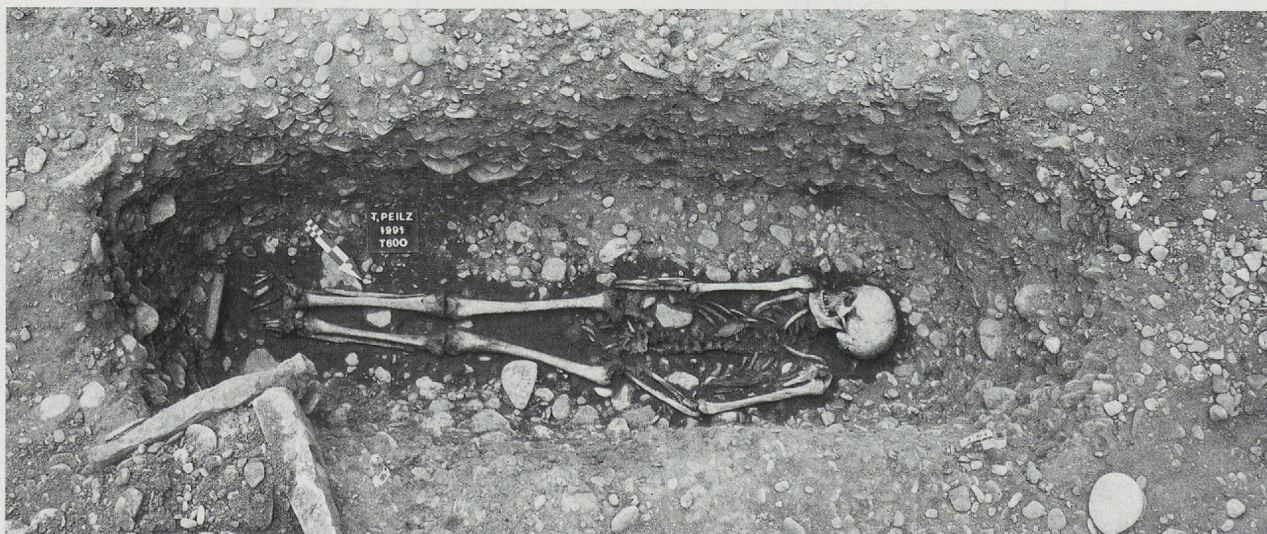


Fig. 53. Fosse simple T600. Photo: MHA VD.

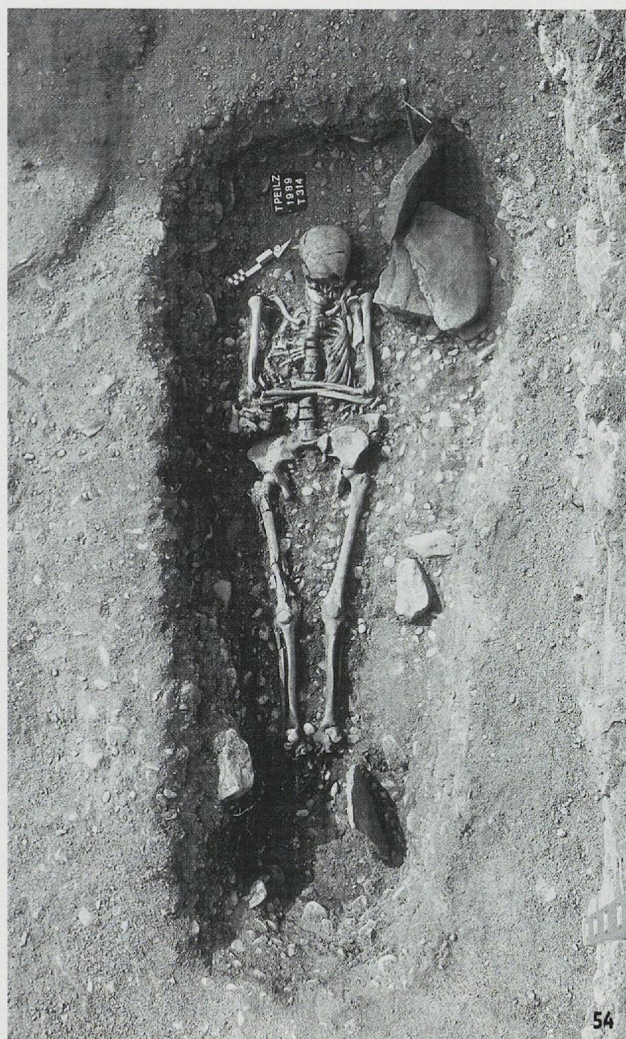


Fig. 54. Fosse simple T314, avec aménagement en bois probable. Les pierres suggèrent l'utilisation de planches au moins sur les longs côtés. Photo: MHA VD.



Fig. 55. Fosse simple T602, avec aménagement en bois probable. Les pierres suggèrent l'utilisation de planches au moins sur les longs côtés; la position très contrainte du squelette confirme la présence d'éléments contraignants (planches, linceul?). Photo: MHA VD.

vannerie, etc.⁶² On peut utiliser plusieurs critères pour tenter de repérer ces structures: présence d'éléments de calage, déplacements d'ossements significatifs d'une décomposition en espace vide, alignements des os le long des côtés («effets de parois»), squelettes en position resserrée, etc.⁶³ Malheureusement, plus de la moitié des tombes

classées dans les «fosses simples» – 137 sur 262 – sont perturbées ou partiellement détruites, ce qui rend vaine une analyse plus détaillée de leur mode d'aménagement. Bon nombre de ces sépultures sont même très endommagées: il n'est pas impossible que quelques-unes, situées dans le secteur sud-est de la nécropole, soient même des coffres de dalles – ou éventuellement des coffres mixtes – entièrement détruits. En outre, lors des fouilles de 1988/89, les observations de la position des ossements, notamment de leurs déplacements ou de leurs connexions, n'ont pas été enregistrées de manière systématique, ce qui rend quasi impossible l'identification du milieu de décomposition – vide ou colmaté – à partir de la seule documentation de

⁶² Pour des déterminations d'essences de bois, cf. Yverdon-les-Bains (Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 74); Schleithem (Buzler *et al.* 2002, p. 77, fig. 60): le chêne est nettement majoritaire, mais on trouve aussi du sapin blanc, de l'aulne, du frêne, du hêtre et de l'épicéa. Sur l'usage de matériaux comme le cuir, l'osier ou la paille, cf. ci-dessous.

⁶³ Cf. Duday *et al.* 1990; Duday 1995; Duday 2005. Pour des ex. en Suisse romande: Fabre *et al.* 1997; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 69. Cf. aussi ci-dessus, chap. 2.2.1.

fouilles (cf. chap. 2.2.2 et 2.3.2). La grande majorité des 125 fosses simples assez bien conservées pour effectuer ce type d'analyse ne présente ainsi pas de critères suffisants pour restituer un contenant, ou au contraire attester une inhumation en pleine terre (ossements incomplets ou révélant des indices contradictoires, etc.; cf. par ex. T308, T425, T445, T532, T600 (fig. 53), etc.).

Face à ces difficultés, nous avons choisi de réunir toutes ces tombes par opposition aux autres groupes de structures, bien définis par leurs matériaux. Nous nous contenterons de présenter ci-dessous quelques ensembles de tombes comportant des éléments particuliers, afin d'illustrer la grande variété que recouvre le terme de « fosse simple ».

Les tombes en fosses simples sont presque toujours des tombes individuelles, aménagées pour une seule inhumation. On observe cependant plusieurs cas de sépultures étroitement associées, juxtaposées ou superposées, ainsi que des fosses liées à des réductions: tous ces cas sont présentés en détails dans le chap. 8.2.

Les éléments de calage

Des pierres disposées dans la fosse, susceptibles d'être des éléments de calage de planches, ont été observées dans 34 fosses simples non perturbées. Il s'agit le plus souvent de gros boulets, de blocs ou de petites dalles placés à la périphérie des squelettes, généralement sur les longs côtés ou près des angles, parfois à la tête et/ou aux pieds de la fosse (fig. 54), ou encore symétriquement de part et d'autre des hanches ou du thorax (fig. 55). Dans seize cas, le squelette présente en même temps une position contrainte, et/ou un alignement des os sur le ou les côtés (« effet de paroi »). Peuvent s'y ajouter encore des déplacements d'ossements révélateurs d'un espace vide autour du corps. Cependant, on observe aussi parfois des squelettes très contraints, avec des os encore en place malgré leur situation instable (cf. par ex. T44-1 (fig. 56) et T271), qui indiquent plutôt une décomposition du corps en espace colmaté. Ces seize tombes évoquent plusieurs types d'aménagements: coffres de planches étroits ou avec des corps emballés dans des lindeuls, éventuellement sans couvercle (ou avec des couvercles peu

étanches), contenants étroits faits de matériaux fragiles (écorce ou vannerie), etc. Elles sont désignées comme « fosses simples avec contenant probable »⁶⁴.

Deux de ces seize tombes, T137 et T404, présentent des pierres de calage disposées aux quatre angles, à un niveau légèrement supérieur aux squelettes (env. 5 cm; fig. 57 et 98). Les pierres délimitent un espace relativement vaste autour des corps, et les squelettes ne sont pas en position resserrée. Les ossements, mal conservés, ne permettent pas de préciser le milieu de décomposition. La disposition des éléments de calage laisse imaginer dans les deux cas un coffrage de planches. Le fait que les pierres se trouvent à un niveau légèrement supérieur aux ossements évoque par ailleurs la structure mise au jour dans T143, sorte d'entourage fait de murets de pierres sèches édifié un peu plus haut que la structure en bois (cf. ci-dessus, fig. 28 et 29). T137, immédiatement voisine de T143, s'en rapproche aussi par la présence d'une coiffe ornée d'éléments en or. Dans T137 et T404, on pourrait aussi restituer un coffrage de planches bordant la fosse, formant une sorte de cadre autour d'un autre contenant, à l'exemple de ce qui a été observé dans la tombe 8 de la nécropole de Soyria⁶⁵.

Dans la tombe T208 (fig. 58), on trouve deux grosses dalles placées de part et d'autre du crâne; le basculement complet de ce dernier vers l'arrière témoigne d'un espace vide au moins à cet endroit. La position des os du reste du corps ne permet pas de préciser le milieu de décomposition. La manière dont sont placées les dalles empêche en tous cas de restituer des planches d'un seul tenant sur les longs côtés: il faut imaginer ici un aménagement spécifique au niveau du crâne – avec un couvercle posé sur les pierres par ex. – éventuellement complété par des planches placées dans le prolongement ou contre la face externe des dalles.

⁶⁴ T44-1, T127, T137, T208, T271, T307, T309, T310, T313, T314, T315, T352, T404, T415, T418, T602. Sur les enveloppes souples cf. ci-dessous. Toutes ces tombes sont considérées comme des fosses simples dans la suite de l'analyse.

⁶⁵ Pétrequin *et al.* 1980, p. 179, fig. 17-8, 26 (répartition) et 27. Ce type de cadre ne semble cependant pas être maintenu par des pierres de calage.



Fig. 56. Fosse simple T404, avec pierres disposées à chacun des angles, apparues à un niveau légèrement supérieur au squelette. Photo: MHA VD.

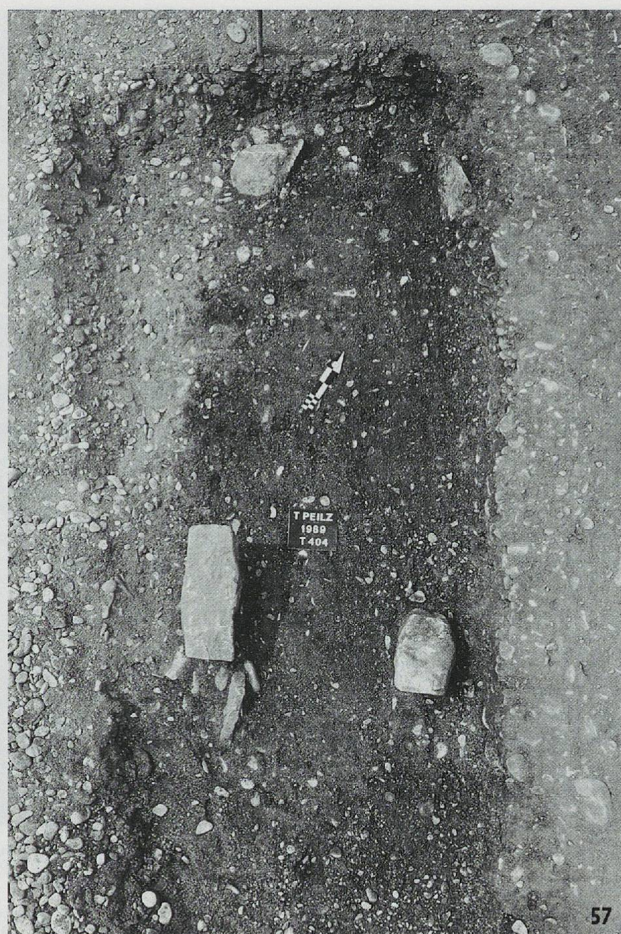


Fig. 57. Fosse simple T44.1. Les pierres suggèrent l'utilisation de planches au moins sur les longs côtés; la position des os indique plutôt un comblement rapide de la fosse. Photo: MHA VD.

Les dix-huit autres tombes intactes qui comprennent des éléments de calage ne présentent pas suffisamment d'indices pour restituer un contenant (calages trop faibles ou pas véritablement en relation avec la tombe, pas d'effets de paroi ou de déplacements d'os, squelette mal conservé, etc.)

Structures particulières

Une structure particulière a été observée dans la tombe T419 (fig. 59). La fosse est plus longue que le squelette, et nettement plus large sur sa droite. En surface, un niveau plus ou moins horizontal, formé de gros galets et de fragments de dalles de molasse, recouvrait seulement la zone occupée par le corps, mis au jour environ 35 cm plus bas. On pourrait restituer ici un contenant en bois, dont le couvercle aurait été recouvert de pierres, comme

on l'a observé notamment à Soyria⁶⁶. Le squelette, qui n'est pas resserré, présente toutefois plusieurs indices de décomposition en espace colmaté⁶⁷. Il faudrait dès lors restituer soit un couvercle peu étanche, qui aurait laissé s'infiltrer rapidement le sédiment de comblement, soit une autre forme de structure, par exemple un dispositif de signalisation de la tombe en surface. La tombe T266 présente un aménagement semblable, mais le niveau de dalles horizontales, présent environ 20 à 25 cm au-dessus des ossements, ne s'étend que sur la moitié inférieure du squelette. La présence de

⁶⁶ Pétrequin et al. 1980, p. 190, fig. 17-5 et 28.

⁶⁷ Cf. notamment mandibule en situation de déséquilibre, bonnes connexions des os des mains et des pieds, des *patellae* et des coxaux au niveau de la symphyse pubienne.

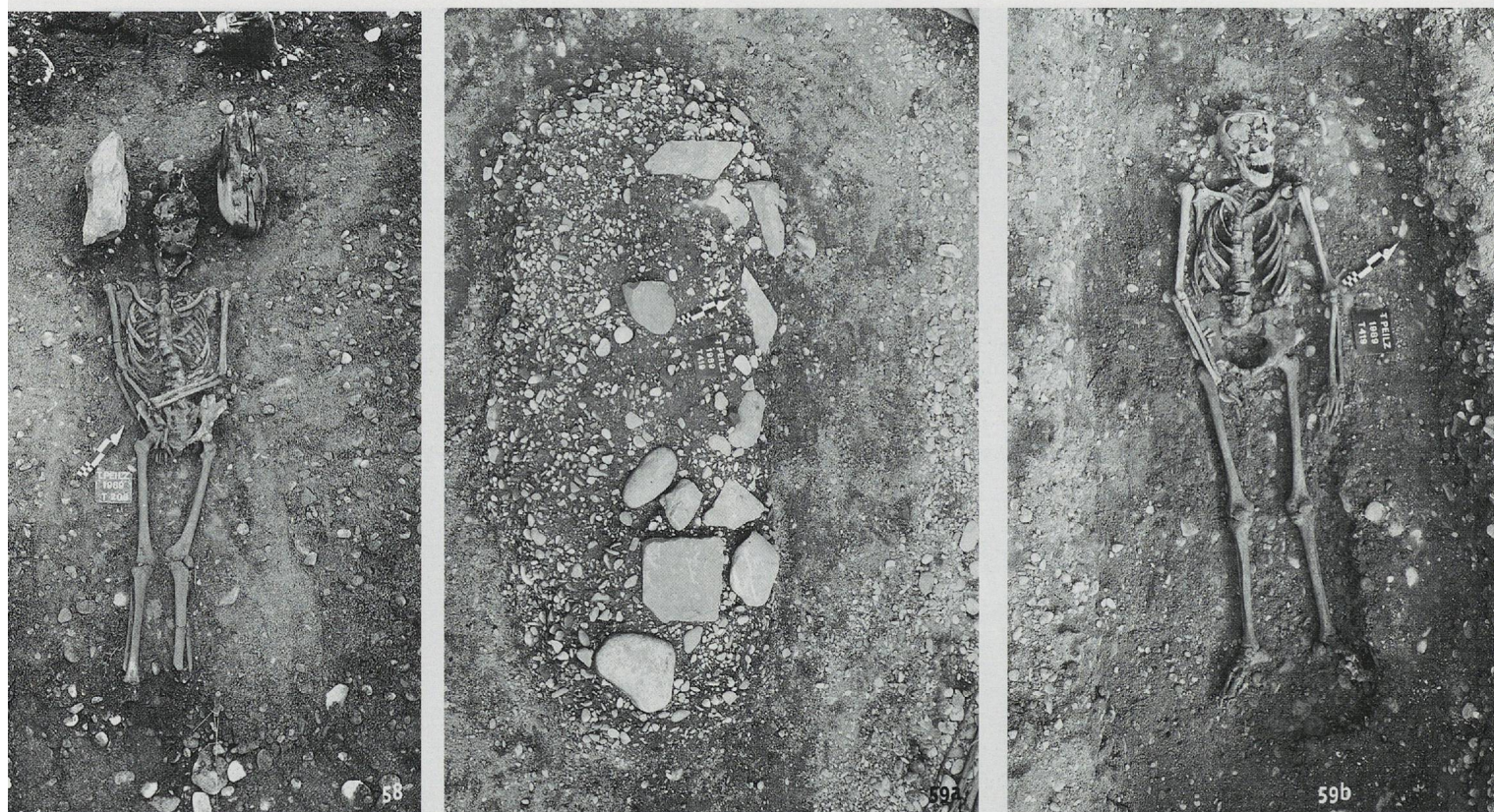


Fig. 58. Fosse simple T208, avec pierres placées de part et d'autre du crâne; celui-ci a basculé vers l'arrière, ce qui indique un espace vide à cet endroit. Photo: MHA VD.

Fig. 59. Fosse simple T419. a: fosse large avec niveau de pierres et de galets sur un des côtés; b: le squelette apparaît env. 35 cm au-dessous du niveau de pierres. Photo: MHA VD.

petites dalles verticales à la tête et au pied renforce ici l'hypothèse d'un coffrage de bois⁶⁸.

Dans sept tombes (T31, T32, T47, T193, T518, T539, T597; cf. aussi ci-dessus, T418 et T208), on observe que le crâne a basculé soit vers l'arrière, soit sur un des côtés, alors que la mandibule, décrochée, se trouve de face, généralement en avant des cervicales. Ce type de déplacement signale un espace vide au moins autour du crâne. Ce vide pourrait résulter de la décomposition d'un coussin funéraire en matière organique. On connaît des exemples de coussins d'herbes odoriférantes ou de fleurs, ou encore des matelas ou des litières de paille ou de mousse, notamment à Saint-Victor de Marseille, à Oberflacht et à Cologne (D)⁶⁹. Des restes de telles litières, découverts sur le fond de cercueils, ont été

mis au jour plus récemment dans les nécropoles de Flaach (ZH) et de Schleithem (SH)⁷⁰. A Meinier (GE), plusieurs défunts ont été ensevelis dans de grandes fosses tapissées – et parfois recouvertes – de branchages. Les datations C14, la céramique mise au jour dans le comblement des tombes ainsi que la chronologie relative avec les structures architecturales de l'église ont permis de dater ces sépultures de la 1^{ère} moitié du XI^e s.⁷¹.

Des fosses immédiatement comblées ?

Parallèlement aux structures évoquées jusqu'ici, les véritables inhumations en pleine terre ont sans doute existé. Dans certaines sépultures, la position des ossements indique assez clairement une décomposition du corps en espace colmaté (cf. par ex. T122, T238, T306, T452, T472, T520; fig. 60). Dans plusieurs d'entre elles, on observe des positions

⁶⁸ Cette tombe est également comparable à certains coffres mixtes de Roissard : Colardelle 1983, fig. 15, n° 24 et 27 (S 54 et S 57).

⁶⁹ G. Graenert, in: SPM VI (2005), pp. 164-166, fig. 87; Salin 1952, II, pp. 128-129; Paulsen 1992, p. 157; Premiers temps chrétiens, Cat. expo. 1986, n° 142, pp. 82-84.

⁷⁰ Bader/Windler 1998, p. 117; Burzler et al. 2002, p. 73.

⁷¹ Terrier 2004, pp. 225-228, fig. 13 et 14.



Fig. 60. Fosse simple T520. La position des os suggère un comblement rapide de la fosse. Photo: MHA VD.



Fig. 61. Fosse simple T312. La position des os suggère un comblement rapide de la fosse et l'emploi d'un linceul. Photo: MHA VD.

très contraintes (membres supérieurs plaqués contre le tronc ou croisés sur l'abdomen, os des membres inférieurs en contact, crâne contraint vers l'avant, etc.; cf. T196, T199, T312; fig. 61), qui ne peuvent être expliquées par les parois de la fosse: elles indiquent que les corps étaient emballés dans des linceuls⁷². Des recherches récentes, portant surtout sur l'époque carolingienne et le bas Moyen Age, ont montré que ceux-ci pouvaient prendre des formes très variées (fig. 62)⁷³.

Parallèles

Les fosses simples, telles que nous les avons définies, sont présentes sur tous les sites de la région lémanique, mais leur proportion est impossible à établir précisément. Elles ont fait l'objet d'une

description détaillée pour le site de Sézegnin, où l'on relève notamment la présence de tombes en fosses sans traces organiques mais avec des pierres de calage⁷⁴. A Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure, et à Genolier, la distinction a pu être faite pour une partie des tombes entre inhumations en pleine terre et fosses simples de type indéterminé⁷⁵. Leur existence en parallèle avec les tombes à contenant en bois est également prouvée à Soyria⁷⁶. On trouve enfin des fosses simples à Sion – Sous-le-Scex durant toute l'occupation du site (V^e-IX^e s.)⁷⁷.

Vingt-sept fosses simples ont livré du mobilier, dont dix-huit inventaires datants, le plus souvent des boucles de ceinture simples en fer ou en bronze (chap. 7.2.4, fig. 134).

⁷² Sur les critères d'identification des enveloppes souples, cf. Bonnabel/Carré (éd.) 1996. Cf. aussi Windler 1994, pp. 16-18.

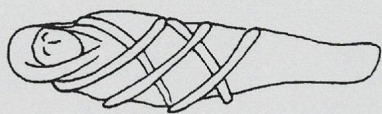
⁷³ Sur la variété des linceuls à l'époque carolingienne et au Moyen Age, cf. Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, pp. 195-206; Treffort 1996a, pp. 67-70; Treffort 1996c.

⁷⁴ Privati 1983, pp. 29 et 55-56.

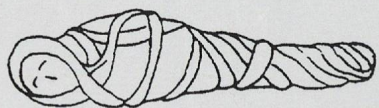
⁷⁵ Steiner/Menna et al. 2000, pp. 86-89; Steiner 1993, pp. 30 et 33-34.

⁷⁶ Pétrequin et al. 1980, p. 179.

⁷⁷ Antonini 2000, pp. 92 et 102-104, fig. 61.



d'après CAMBRIDGE, Corpus Christi College, ms 286, fol. 125 r°
(fin du VIII^e s.)



d'après STUTTGART, Württembergische Landesbibliothek,
ms 23, fol. 160 v° (début du IX^e s.)



d'après MONT-CASSIN, Bibl. de l'Abbaye, ms 132, fol. 165 r°
(1023-1030)



d'après GERONE, Bibl. de la cathédrale, ms 7, fol. 16 v° (vers 975)



d'après PARIS, Bibl. nationale, ms 6(3), fol. 88 r° (X^e-XI^e s.)



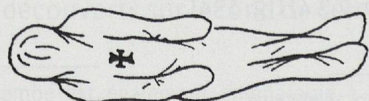
d'après PARIS, Bibl. de l'Arsenal, ms lt. 592, fol 69 r° (XI^e s.)



d'après OXFORD, University College, ms 165, fol. 168 r° (troi-
sième quart du X^e s.)



d'après ANGERS, Bibl. municipale, ms 24, fol. 8 r° (IX^e s.)



d'après IVREE, Bibl. Capit., ms 31 (olim 86), fol. 99 v° (vers 1000)

Fig. 62. Exemples de linceuls du haut Moyen Age tirés de sources iconographiques. Dessins: C. Treffort (Treffort 1996c, p. 9).